

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



INFO

FREPPP

2020-4 - n° 49 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

20210

PRESSY 17 (GE)

UN CHANTIER DE PRESTIGE POUR LES PLÂTRIERS ET PEINTRES

ACTION COVID POUR LES MEMBRES

**UNE BÂCHE OFFERTE ET
50 % SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS**



Inspiré par la nature.

La couleur rend heureuse

Nous avons accompli beaucoup de choses ensemble et tenons à vous en remercier. Très heureux que vous souhaitiez poursuivre avec nous le chemin parcouru, nous espérons un nouveau départ chatoyant pour la nouvelle année.





Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

Décembre... Comme un léger sentiment de soulagement d'arriver à la fin. Même si l'on sait pertinemment qu'un simple 20 qui se transforme en 21 ne va pas résoudre tous les maux de cette année particulière.

Pour débiter 2021 par une action positive, la Fédération offre à chacun de ses membres une bâche aux couleurs de son entreprise, afin d'afficher encore davantage la marque des «Vrais Pros!». De plus, comme vous êtes une centaine d'entreprises à participer chaque année à la collecte des déchets spéciaux, la FREPP prendra en charge, pour ses membres, 50 % des coûts relatifs à l'édition 2021. C'est là une bonne occasion de faire du tri dans vos ateliers et d'éliminer vos déchets de manière optimale et respectueuse de l'environnement.

Bonne fin d'année à tous et que l'an prochain vous soit plus doux.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	5
2020 se termine, tant mieux !	
REPORTAGE	6-7
PRESSY 17: Un chantier de prestige pour les plâtriers et peintres	
VIE ASSOCIATIVE	8-11
Assemblée générale de l'ANEPP Assemblée générale de la GPG Assemblée générale de l'AFEPP	
CHAMPIONNATS ROMANDS	12
La FREPP met sur pied la 2 ^e édition en 2021	
PEINTURE	15-20
Protection des façades (partie 2)	
PLÂTRE	25-27
Le détail fait la différence (5 ^e partie): Les puits d'installation ou gaines techniques	
FORMATION	29-33
Les cours de perfectionnement en Suisse romande Le Manuel du papier peint Les nouveaux diplômés de la formation professionnelle supérieure	
SOLUTION DE BRANCHE	35
Inscriptions aux cours PERCO et EDEX	
MEMBRES	36-37
Campagne romande « Les Vrais Pros »	
COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX	38-39
Inscrivez-vous à la collecte 2021	
SITUATION DU MARCHÉ	40-41
Indice suisse de la construction	
UNION PATRONALE SUISSE	43
Congé paternité: Les mauvais gagnants	

Alba®

Alba®therm

Le système suisse d'isolation thermique intérieure.

Si une isolation intérieure est nécessaire pour une raison ou pour une autre, le système d'isolation thermique intérieure Alba®therm assure une efficacité énergétique sensiblement plus élevée et un climat ambiant plus sain. Fabriqué en plâtre brut et RiCycling® suisse, il permet d'atteindre de grandes améliorations des valeurs U et contribue à maintenir la valeur du bâtiment en respectant l'environnement.



www.rigips.ch/fr/alba-therm





Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



GYP SERIE PEINTURE GENÈVE
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat: 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureaumesetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 12 10
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL



ANDRÉ BUACHE
Président FREPP

2020 se termine, tant mieux!

2021 se présente sous de meilleurs auspices!

Peu de monde sera fâché de voir se terminer une année 2020, au mieux compliquée, au pire cauchemardesque pour de nombreuses entreprises. Nos métiers ne sont, et de loin, pas les plus touchés par les problèmes de fonctionnement liés à la pandémie COVID-19. Nous avons presque toujours pu, souvent

avec des complications liées au respect des mesures de distanciations et d'hygiène, travailler et faire avancer nos chantiers. Si nous avons eu des syndicats collaboratifs plutôt que revendicateurs, c'eût été encore mieux évidemment.

Mais d'autres secteurs ont été terriblement impactés par des fermetures à répétition et des mesures de restriction souvent totalement inadaptées au fonctionnement rationnel d'un

commerce. Le PIB national s'en ressentira forcément et 2020 sera une année noire pour notre économie et la croissance. Cependant, qu'en serait-il advenu sans les aides massives de la Confédération principalement, et des cantons?

Car c'est à coup de milliards que notre économie a été tenue à flot et que les entreprises de beaucoup de secteurs ont été maintenues en vie avec une perfusion intensive.

Plusieurs secteurs se seraient totalement effondrés sans espoir de survie à moyen terme; et remonter la pente aurait relevé de l'impossible exploit.

Avec ces aides, l'économie est prête à redémarrer, à produire, à vendre et à être compétitive dès que les problèmes COVID seront derrière. Alors que la concurrence de nombreux pays sera encore sous respirateur, nos entreprises seront rapidement à même de donner le meilleur d'elles-mêmes pour reconquérir des marchés quasi tenus en quarantaine.

Si cette situation est possible, c'est que la Suisse, forte de ses épargnes constituées patiemment an après an, a été en mesure d'octroyer des aides massives à des patrons qui, sans cela, ne seraient déjà plus là aujourd'hui.

Rendons donc hommage à tous ceux qui ont contribué à constituer ses réserves, à nos ministres des finances successeurs qu'on qualifiait facilement de grippe-sous, ainsi qu'à ceux aujourd'hui qui ont accepté d'en dépenser une partie pour sauver notre place économique.

Meilleurs vœux pour 2021, santé et bonheur à tous vos proches, vos familles, vos collaborateurs et que cette nouvelle année soit au moins aussi bonne que 2020 a été compliquée.

C'est à coup de milliards que notre économie a été tenue à flot et que les entreprises de beaucoup de secteurs ont été maintenues en vie avec une perfusion intensive.

PRESSY 17

Un chantier de prestige pour les plâtriers et peintres

Trois entreprises de plâtrerie peinture de la région genevoise ont travaillé en consortium sur un chantier de trente-six appartements de haut standing, à Vandoeuvres. Cette réalisation aux finitions personnalisées a mis en valeur le travail de ces artisans.

«En quinze ans de métier, j'ai rarement vu un chantier aussi pointu dans le choix des détails et la qualité des finitions», confie Nicolas Sparfel, conducteur de travaux chez D'Orlando GPI SA, à Vésenaz (GE). Adjudicataire dans le cadre de ce prestigieux chantier connu sous le nom de «Pressy 17», cette entreprise a eu la responsabilité de coordonner les travaux de peinture, de plâtrerie et d'enduits extérieurs avec les entreprises R.Mazzoli SA et Caragnano & Cie SA. Chacun s'est vu répartir les travaux dans les quatre im-

meubles de ce quartier résidentiel. Avec le recul, Nicolas Sparfel salue l'excellente collaboration autour d'un ouvrage qui compte trente-six appartements en PPE et des aménagements communs luxueux tels que piscines, fitness et simulateur de golf. Le tout au cœur d'un parc arboré sur une parcelle de 15 928 m² située à Vandoeuvres.

Des finitions uniques pour chaque appartement

L'entreprise Caragnano & Cie SA a effectué des travaux de peinture dans deux des quatre bâtiments de cet habitat moderne. Son directeur Gianluca Caragnano précise: «Entre 2018 et 2020, nous avons employé en moyenne quatre à cinq personnes en continu pour un engagement de quelque 12 500 heures.» Pour lui, cet ouvrage d'importance est une belle carte de visite.» Le prestige y est pour beaucoup. Les matériaux et les finitions choisis par chaque propriétaire ont nécessité le déploiement d'un savoir-faire multiple. «Chaque appartement était différent avec un rendu totalement personnalisé en termes de peintures ou de papiers peints», souligne le chef d'entreprise. Certains clients ont opté pour des tapisseries fantaisie ou très fleuries qui reviennent très à la mode.

Gianluca Caragnano raconte que «cette diversité a eu le mérite de varier l'exécution du travail des ouvriers, et de former les apprentis engagés sur l'ouvrage à la pose de papiers peints moins conventionnels.»

Gianluca Caragnano évoque enfin la réalisation d'un stucco Venezien dans la cage d'escalier et le hall d'entrée des immeubles. De teinte blanche, il a été exécuté à la taloche avec un enduit à la chaux pour un effet marbré très réussi. D'autres enduits décoratifs tels que des stuccos ont habillé quelques appartements avec des murs tapissés en variovlies, soit un rendu lisse de teinte blanche ou colorée.

Des plafonds métalliques sur mesure

Concernant les plafonds métalliques intérieurs et extérieurs de l'ensemble du projet, l'entreprise R. Mazzoli SA a procédé à un long et minutieux travail préparatoire de prise de mesures. Cette société qui déploie son talent dans les domaines du staff, de la réalisation de plafonds techniques et le montage de cloisons plâtres ou mobiles a largement pu faire valoir son expertise sur ce chantier. Pascal Mazzoli, directeur de la société précise: «Pour les parties extérieures, terrasses, balcons et mar-



La pose du papier peint a été réalisée par Caragnano & Cie SA.





La toile tendue de 180 m² a été posée par R. Mazzoli SA.

quises, nous avons collaboré avec la direction des travaux et l'architecte et mis au point un plafond sans profil de bord qui résiste au vent.» Il ajoute : «A l'extérieur, la couleur bronze des bacs, similaire à la serrurerie des fenêtres, unifie l'esthétisme de l'ensemble.»

Une toile tendue acoustique pour la piscine intérieure

Outre les trente-six appartements aménagés au gré des souhaits des clients, les équipes de R. Mazzoli SA ont proposé une solution adéquate pour le plafond de la piscine intérieure commune. Il s'agit d'une toile tendue acoustique avec une isolation fixée sous la dalle béton. «Ce textile synthétique perméable à l'air

mesure. Il a fallu environ trois semaines de pose et trois mois pour finaliser l'ensemble avec tous les intervenants. Le patron de la société R. Mazzoli SA souligne qu'une telle réalisation «nécessite un savoir-faire avec des ouvriers spécialement formés pour éviter de déchirer une toile délicate tendue ici sur 180 m².»

Des staffs et stuccos de grande qualité

Nicolas Sparfel de la société D'Orlando GPI SA rappelle que «chaque appartement a constitué

«Ce fut un suivi de qualité qui a permis de montrer le savoir-faire de tous les artisans à travers la réalisation de nombreuses techniques.»
Nicolas Sparfel

un chantier à part entière». Un soin particulier a été apporté dans les choix des finitions et des teintes, conjointement avec les coproprié-

taires, afin que chacun définisse son habitat. Il évoque des détails de corniches en staff de différentes formes, moulurées, cintrées ou arrondies, et des rosaces pour intégrer des luminaires.



Un des multiples plafonds réalisé par D'Orlando GPI SA.

Les modèles et les ornements ont été choisis par les clients finaux sur la base de croquis à l'échelle et les moulures en résine fabriquées dans les ateliers de la société. Le conducteur de travaux précise qu'il n'y a eu aucune sous-traitance, l'entreprise ayant travaillé avec ses propres ouvriers staffeurs, plâtriers, peintres et décorateurs.

Pour les cloisons, R. Mazzoli SA et D'Orlando GPI SA se sont fournis principalement chez Rigips SA pour des plaques fibrées à haut rendement acoustique. «Cela représente de gros volumes pour l'ensemble du bâti», souligne Nicolas Sparfel. Il poursuit : «Dans tous les appartements, nous avons posé des faux plafonds qui épousent les baies vitrées, intégrant luminaires et rails à rideaux encastrés en alu thermolaqué.»

Enfin, le choix de peinture s'est porté sur des produits à base de résine acrylique et silicone, moins polluantes. De nombreuses pein-

tures décoratives ont aussi été réalisées avec soin au moyen de produits fins sur plâtre. A l'instar de nombreux stuccos à l'ancienne, Veneziano ou Marmorino, qui selon les effets mats ou brillants se marient bien avec le mobilier moderne de ces appartements de prestige. Quant aux papiers peints, D'Orlando GPI en a également posé dans les appartements et sur de grandes surfaces, notamment dans les montées d'escaliers des quatre immeubles de Pressy 17.

En tant qu'adjudicataire coordinateur de ces travaux spécifiques de plâtrerie-peinture, avec R. Mazzoli SA et Caragnano & Cie SA, Nicolas Sparfel se dit très satisfait de l'ouvrage final. Pour lui, «ce fut un suivi de qualité qui a permis de montrer le savoir-faire de tous les artisans à travers la réalisation de nombreuses techniques.»

Yannick Barillon
Journaliste RP

L'ANEPP a tenu ses assises à huis clos



Flavio Di Marco,
président de l'ANEPP

Les ateliers CIE du
canton de Neuchâtel

Le 10 septembre, les professionnels de la plâtrerie et de la peinture se sont réunis, dans le respect strict des recommandations de l'OFSP en vigueur, à l'Hôtel-Restaurant du Chalet de Corbailod pour y tenir leurs assises annuelles.

Les débats se sont déroulés à huis clos. Seuls les représentants des entreprises affiliées à l'association patronale, les membres d'honneur et les membres vétérans étaient présents.

D'emblée, le président, Flavio Di Marco, aborde les activités qui ont rythmé l'exercice écoulé.

Le 75^e anniversaire de l'association, organisé à l'automne 2019, aura marqué les esprits des convives et des nombreux invités. Une magnifique soirée-repas ponctuée de spectacles époustouflants et colorés. Une fête du jubilé véritablement réussie.

L'association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture regroupait 64 entreprises à fin 2019. Aujourd'hui, elle se réjouit d'en compte 5 de plus.

Des contrôles mouvementés

S'agissant des travaux paritaires, les statistiques présentées démontrent une forte augmentation des activités de contrôle. L'engagement d'une collaboratrice au sein de l'association de contrôle des conditions de travail, l'ANCCT, aura permis d'intensifier le travail sur le terrain.

Les entreprises du second œuvre semblent avoir pris l'habitude de sous-traiter, elles travaillent impunément les samedis; leurs travailleurs fuient lorsque les contrôleurs arrivent sur les lieux; les contrôleurs se font insulter, menacer, voir bousculer. Ces situations ne sont pas normales!

Chaque entreprise de plâtrerie-peinture a le devoir de se soumettre sans objection aucune aux contrôles de chantier et aux contrôles de la comptabilité salariale. Ces contrôles nous assurent de la bonne application des textes conventionnels que nous avons tous signés. Ils garantissent le paiement des retraites anticipées et celui des contributions professionnelles. Ils préviennent le dumping salarial et sont très importants pour protéger les entreprises. Le président relève avec un peu de déception dans la

voix que le tiers des infractions constatées dans la construction sont imputables aux entreprises de plâtrerie et peinture.

Perfectionnement professionnel

2019 aura également une saveur de record en matière d'inscriptions aux formations proposées par Forma2 pour l'ensemble du second œuvre (l'organe mis en place pour la formation et la santé au travail par les partenaires sociaux). Cependant, un paradoxe est constaté: les cours organisés spécifiquement pour et par des professionnels de la plâtrerie-peinture

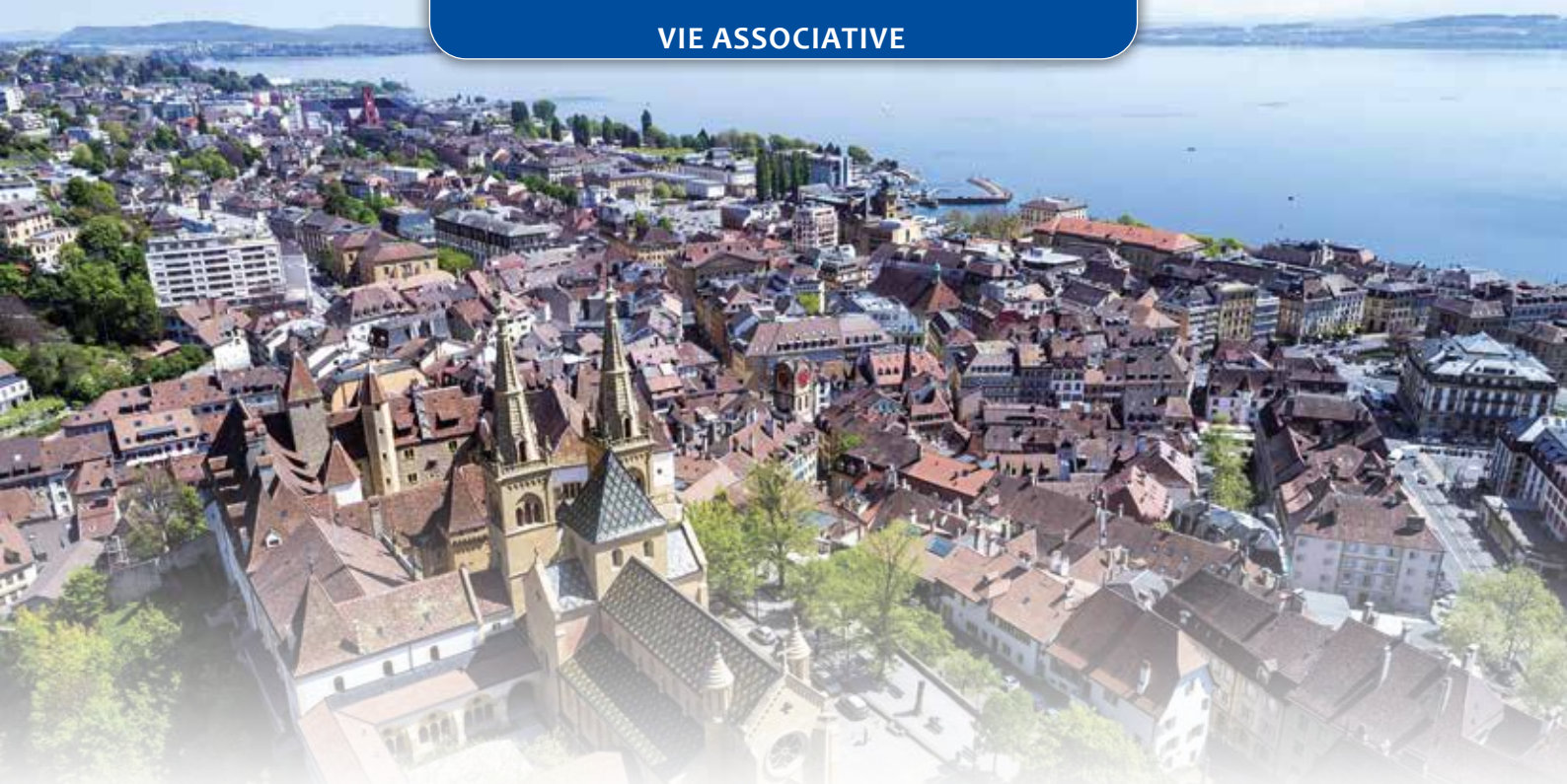
subissent une baisse de fréquentation inexplicable.

Un cours intitulé «Vocabulaire de travail en français» qui s'adressera essentiellement aux travailleurs originaires d'horizons différents et ne maîtrisant pas correctement le français complètera l'offre de cours dès le début de l'année 2021.

Sur le plan des finances de l'association, le président fait état de résultats conformes aux prévisions, à une exception près: les frais engendrés par la rénovation des cabines de pratique initialement mis à la charge de

Chaque entreprise de plâtrerie-peinture a le devoir de se soumettre sans objection aucune aux contrôles de chantier et aux contrôles de la comptabilité salariale.





la fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels ont été assurés par l'association mère conformément aux directives émanant de l'office de contrôle des fondations.

Gestion de la crise

2020, une année dont tous de souviendrons malheureusement longtemps. Un début d'année réjouissant, des températures clémentes, le soleil déjà chaud et... le 15 mars, le ciel qui nous tombe sur la tête! La COVID-19 est là, pandémie, panique, fermeture ou non des chantiers, organisation, adaptation, indemnisation, salaire, compensation sont sur les lèvres de tous. Aussi incroyable que cela puisse paraître, mis à part quelques entreprises qui ont fermé l'espace de quelques jours, les professionnels du bâtiment n'ont quasiment pas arrêté de travailler. Ils se sont adaptés, ils ont appliqué au plus juste les recommandations des autorités et de la SUVA.

Cette pandémie aura enfanté le rapprochement des 9 associations économiques neuchâteloises faitières. Ensemble, réunies sous l'égide de la CNCI elles relayent et surtout vulgarisent les annonces

du Conseil fédéral et du Conseil d'État. L'ANEPP participer activement aux séances. Un vrai travail d'équipe qui aura permis à notre secrétariat de communiquer très régulièrement les évolutions et d'ouvrir des lignes directes avec les services de cantonaux dédiés et de la caisse cantonale neuchâteloise de chômage.

L'ANEPP a octroyé un financement extraordinaire à ses membres afin couvrir une partie des frais découlant de l'achat de désinfectant, masques et autres produits. Soutien financier très apprécié par les entreprises.

Formation initiale

Le rapport d'activité de la fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels relève que le taux de réussite aux examens de fin d'apprentissage est en légère hausse en comparaison des 2019. La moyenne des notes finales a, elle aussi, subi une légère hausse. Quelle satisfaction, alors que la période était tellement compliquée. En effet, la session d'examens 2020 restera dans les annales! La Covid-19 aura créé bien des soucis. Le centre professionnel, le chef expert et responsable de secteur ainsi que services

cantonaux ont fait preuve d'inventivité afin de respecter l'ensemble des protocoles et autres recommandations sanitaires dictées par l'OSFP

La dispense des cours, les évaluations, les examens ont été soumis à des règles extrêmement strictes; rendant le travail plus que compliqué (travail et dispense de cours théoriques par visioconférences, dédoublement des classes pour les cours en atelier de pratiques). L'association est fière de constater que tout s'est très bien déroulé. Qui plus est, dans les règles de l'art.

Le nouveau contrat formation cantonal a pris effet au 1^{er} janvier de cette année. La crise sanitaire a engendré un recul des engagements d'apprentis. Forts de ce constat les acteurs cantonaux de la formation octroieront un soutien financier complémentaire aux entreprises qui s'engageront cette année encore pour former un apprenti de 1^{re} année.

Formation professionnelle supérieure

Finalement, le président a félicité les 7 jeunes neuchâtelois qui ont obtenu leur certificat, respectivement diplôme, au terme de leurs

diverses formations supérieures. Il s'agit de Christelle Billaud, Damien Boscaglia et Tiago Marcelo Baptista Da Silva, qui ont obtenu leur certificat de Chefs(-fes) de chantier peintres ainsi que Rocco De Marzo, Loïc Rey et Joël Rocha, pour leur brevet fédéral de Contremaître peintres et Sylvie Racine dans l'enseignement des branches professionnelles. Ces jeunes gens pleins d'ambition, de volonté et de fraîcheur ont été honorés durant le repas. Moment plus léger qui comme le veut la tradition était empreint de convivialité et de bonne humeur.

Laetitia Piergiovani

Secrétaire patronale ANEPP



*Compétence experte pour
une façade d'exception.*



www.kabe-peintures.ch



KARL BUBENHOFER SA

La GPG organise son assemblée par voie de circulation



GYPSERIE PEINTURE GENÈVE

Compte tenu de la situation sanitaire, la GPG avait dans un premier temps reporté son assemblée générale 2020 du printemps à l'automne. Vu la deuxième vague qui se présentait à l'automne, le comité de la GPG a pris finalement la décision de ne pas tenir l'assemblée générale en présentiel cette année et de la tenir par voie de circulation (correspondance) avec un vote effectué par écrit, ceci conformément à l'article 8 de la loi Covid et à l'article 27 de l'ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus.

Dans ces circonstances particulières, les membres de la GPG ont ainsi approuvé par bulletin de vote les comptes 2019, le rapport des réviseurs aux comptes et le taux de cotisation 2020. Le président a adressé un mot aux membres avec les bulletins de vote reprenant quelques éléments en lien avec la conjoncture, les institutions et contrats collectifs liés à la GPG. Il a également rappelé qu'avec 6 autres associations du second œuvre, la GPG a alloué un budget pour une campagne de publicité visant à promouvoir les

entreprises membres des associations. Des affiches ont orné la ville et les trams dès le 25 août 2020 et la campagne est également présente sur les réseaux sociaux. Il s'agit de mettre en avant les entreprises membres des associations, celles qui sont des entreprises

citoyennes et qualifiées; qui appliquent les règles de l'art, les conditions de travail du secteur; qui combattent le travail au noir et qui encouragent la formation professionnelle.

Nathalie Bloch

Secrétaire patronale GPG

La GPG a alloué un budget pour une campagne de publicité visant à promouvoir les entreprises membres des associations.



La 85^e de l'AFEPP

Comme beaucoup d'associations professionnelles, la pandémie a chamboulé le calendrier 2020. L'assemblée générale de l'association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture (AFEPP) initialement prévue en mai dans le district de la Singine a, dans un premier temps, été reportée au début octobre. En raison de l'évolution de la situation sanitaire, le comité de l'AFEPP s'est résolu à tenir cette assemblée générale par voie électronique. Les éléments statutaires indispensables ont donc été soumis et ont reçu un large aval de la part des participants virtuels. A relever tout de même la bonne santé financière de l'association, les résultats des examens finaux de CFC qui donnent globalement satisfaction ainsi que l'accueil d'un nouveau membre au sein de notre corporation.

En espérant vivement que la situation 2021 sera meilleure et que l'assemblée générale, d'ores et déjà prévue en juin, pourra se dérouler sous de meilleurs auspices.

Laurent Derivaz

Secrétaire patronal AFEPP



La FREPP organise



Cité des Métiers - Genève
cite-metiers.ch - L'EXPO

Palexpo du 23 au 28 novembre 2021

La FREPP met sur pied les 2^e Championnats romands des métiers de la plâtrerie et peinture en novembre 2021 qui donneront aux meilleurs(-res) d'entre vous la possibilité de participer aux SwissSkills en 2022 et pourquoi pas aux WorldSkills qui suivront.



Tu es né(e) après le 1^{er} janvier 2001 et tu souhaites en savoir plus sur une participation aux Championnats romands ?

☐ **Plâtrier**

☐ **Peintre**

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Adresse complète :

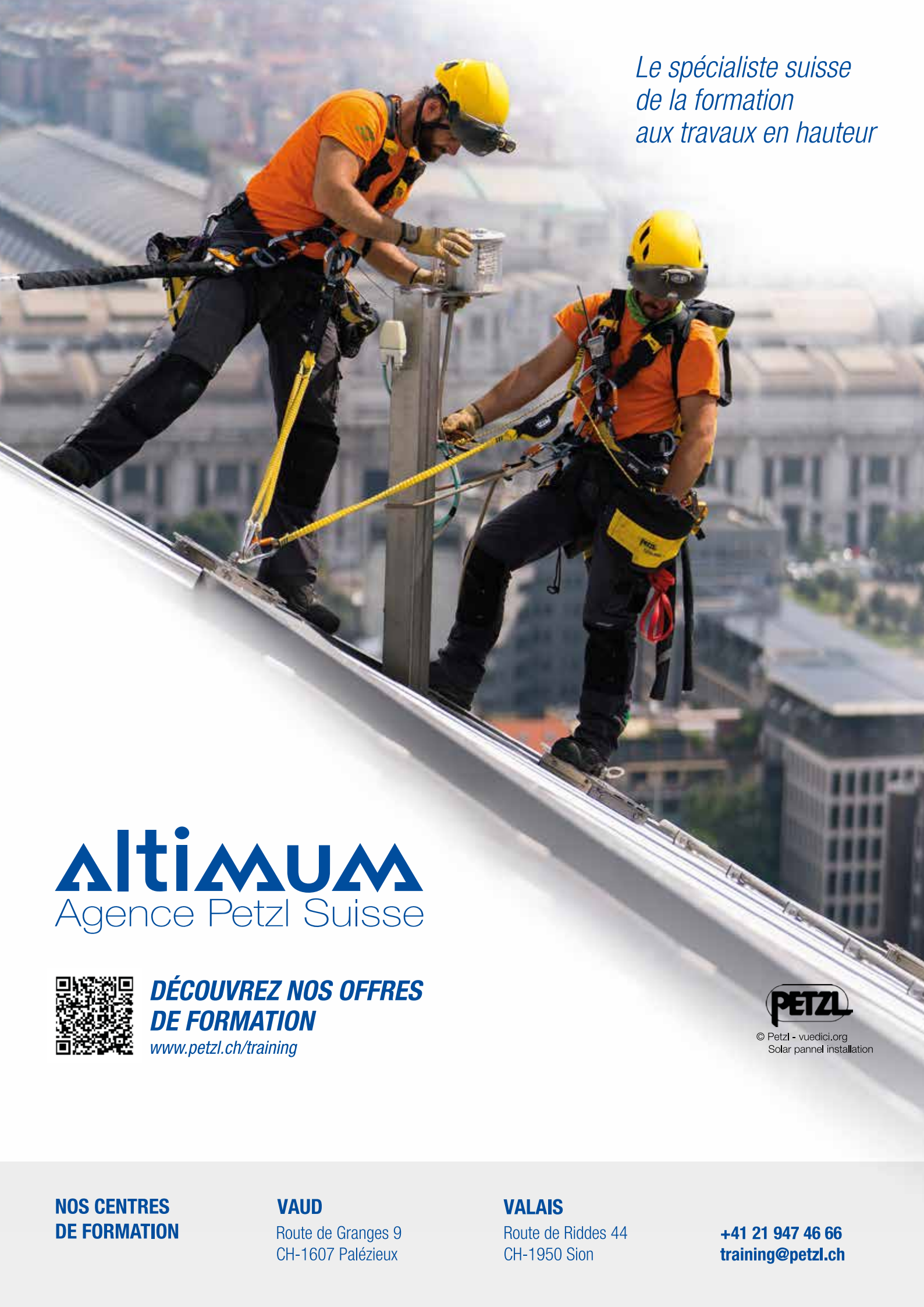
Canton :

e-mail :

N° mobile :

Entreprise

Bulletin à retourner à la FREPP, Championnats romands, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch ou par fax au 027 322 24 84.



*Le spécialiste suisse
de la formation
aux travaux en hauteur*

Altium

Agence Petzl Suisse



**DÉCOUVREZ NOS OFFRES
DE FORMATION**

www.petzl.ch/training



© Petzl - vuedici.org
Solar pannel installation

NOS CENTRES DE FORMATION

VAUD

Route de Granges 9
CH-1607 Palézieux

VALAIS

Route de Riddes 44
CH-1950 Sion

+41 21 947 46 66
training@petzl.ch

Sans compromis écologique.

PEINTURE EN BÂTIMENT



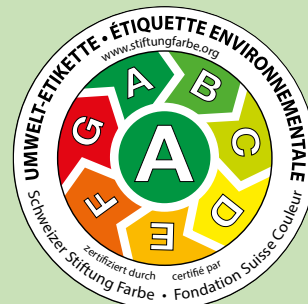
- Peinture d'habitat de classe premium – Sur la base de liant végétal
- Libre de matières allergènes et CMR Cancérigènes
- Production efficace et logistique
- Minergie Eco CFC 285
Traitement des surfaces intérieures

AAROLAC ECO 544 – La peinture premium de résine naturelle verte

Pour des travaux efficaces de revêtements sur plafonds et murs, nous marquons à nouveau la mesure du revêtement ultra-mat AAROLAC ECO 544, qui incarne la nouvelle génération et la plus écologique des couleurs des peintures d'habitat, pour la rénovation et les nouvelles constructions. Sans compromis – quand et mais.

- À > 95 % produit de matières naturelles renouvelable
- À 100 % produit avec l'énergie renouvelable de notre propre panneau solaire
- À 100 % produit en Suisse
- À 100 % avec le concept de transport dual, rail – route, expédition par route minimisée de CO₂
- À 66 % transport par rail

Nous reconnaissons la couleur pour la Suisse – Profitez de notre grande expérience avec nos peintures d'habitat.



Aarolac SA, Fabrique de peintures et couleurs, Suhrenmattengässli 4, CH-5036 Oberentfelden
Téléphone +41 62 737 46 00, Téléfax +41 62 737 46 01, info@aarolac.ch, www.aarolac.ch



Protection des façades (partie 2)

En principe, quel que soit le support, sa solidité, sa structure de surface, sa capacité d'absorption, son humidité et sa résistance chimique, ils doivent être de nature à supporter durablement le revêtement prévu.



CONTRÔLES

Critères

Détection

Conseils techniques et mesures

HUMIDITÉ

Examen visuel et grattage
Test du film
Mesure d'humidité

Humidité, taches
Auréoles, décoloration
Coloration sombre
Eau de condensation
Mesures à l'eau/à sec

Déterminer la cause.
Faire sécher.

RÉSISTANCE SUPERFICIELLE

Grattage au couteau ou
Spatule
Frottage à la main

Surface endommagée
par une pression modérée
Faible abrasion
Abrasion importante et
profonde

Retirer à la main ou à la machine
les parties détachées ou friables.
En cas de faible abrasion à la
surface de l'enduit, traiter avec un
fixateur ou remplacer l'enduit.

COUCHES DE FRITTAGE

Gratter ou poncer, puis
effectuer un test de
mouillage à l'eau.

A sec, surface brillante,
faible absorption. Après le
mouillage, coloration
sombre des rayures ou des
traces de ponçage

Retirer à la main ou à la machine
et le cas échéant, traiter par
fluatage.





CONTRÔLES (suite)

Critères

Détection

Conseils techniques et mesures

POUVOIR ABSORBANT

Test de mouillage à l'eau

Pas de pénétration dans la surface, ou bien absorption lente et coloration sombre. En cas de forte absorption, pénétration et coloration rapide.

Identifier et éliminer la cause. Eliminer les anciens revêtements instables. Les supports, avec une capacité d'absorption élevée, irrégulière ou variable, doivent être égalisés par une couche de fond.

TACHES

Examen visuel

Taches de rouille ou de cuivre isolées

Identifier et éliminer les causes.

ATTAQUES DE MOUSSE, D'ALGUES OU DE MOISSISSURES

Examen visuel

Végétation vert-rouge ou sombre
Traitement ultérieur par une solution biocide

Traitement chimique/mécanique ou nettoyage à haute pression.

PARTIES ENDOMMAGÉES

Examen visuel et test au marteau

L'enduit non adhérent sonne creux.

Réparer les points endommagés, remplacer l'enduit ou assainir le béton.

EFFLORESCENCES

Examen visuel

Sels blancs ou efflorescences de carbonate de calcium

Eliminer les facteurs d'humidité puis laisser sécher et retirer les sels à sec (brossage).

FISSURES

Examen visuel
Humidification

Apparition de fissures
Aspect sombre

Selon le type et l'importance des fissures, effectuer un assainissement adéquat (fibre ou revêtement souple).

ALCALINITÉ

Papier indicateur (déteint)
Solution de phénolphtaléine

Comparer le changement de couleur, l'indicateur tourne au rouge dès 8,5 > PH

Neutralisation, isolation

ANCIENNES PEINTURES

Grattage, quadrillage, test à l'adhésif

Dentelure, la peinture se fixe à l'adhésif.

Retirer les anciens revêtements instables.



Couches de fond

Une solution optimale pour toutes les situations

C'est seulement lorsque le support répond à certaines conditions qu'il est possible d'appliquer un revêtement de façade durable et à l'aspect parfait. Les fonds garantissent ainsi une préparation optimale des supports pour des revêtements durables.

Exigences des fonds envers les fonds pour façades

- Les fonds régulent l'absorption des fonds.
- Le fond doit pénétrer dans le matériau et former une couche sèche et hydrophobe sous la peinture.
- La couche de fond doit posséder des propriétés de consolidation et d'adhérence des matériaux pour garantir la tenue de la peinture.

Principes et propriétés

Les propriétés des peintures pour façades sont décrites dans les normes applicables, par ex. la norme DIN EN 1062-1 qui indique quels critères sont à respecter pour le choix des peintures afin d'obtenir une qualité adaptée aux conditions pratiques tout en intégrant les souhaits individuels de mise en œuvre.

Classification de la diffusion de vapeur d'eau

Classe	Exigence	
	$g/m^2 \times d$	valeur sd
V 0	aucune exigence	aucune exigence
V 1 élevée	> 150	< 0.14
V 2 moyenne	< 150	> 0.14
	> 15	< 1.4
V 3 faible	< 15	> 1.4

Classification de la perméabilité à l'eau

Classe	Exigence	
	$kg (m^2 \times h 0.5)$	
W 0	aucune exigence	
W 1 élevée	> 0.5	
W 2 moyenne	< 0.5	
	> 0.1	
W 3 faible	< 0.1	

Peintures au siloxane ou silicone

Ce sont des peintures pour façades à base aqueuse pour les bâtiments neufs ou anciens, adaptées également aux bâtiments classés. Tous les supports minéraux conviennent, des enduits frais ou anciens aux crépis plastiques en passant par les anciennes peintures adhérentes.

Le revêtement hydrofuge, mais microporeux garantit une excellente perméabilité à la vapeur d'eau et à l'oxyde de carbone.

L'effet hydrofuge du liant au silicone réduit l'absorption d'humidité par la maçonnerie lors des précipitations ainsi que l'encrassement. D'autre part, la porosité du revêtement permet à l'humidité du bâtiment de s'échapper sous forme de vapeur d'eau. Un enduit relativement frais peut se carbonater et durcir sous la peinture.

La structure chimique du liant à base de résine de silicone donne des revêtements extrêmement résistants à la lumière et aux intempéries ainsi qu'aux micro-organismes.

Propriétés

- Surface mate semblable aux peintures à la chaux.
- Effet autonettoyant aux UV.
- Hydrofuge capillaire: protection optimale contre l'humidité et l'encrassement, particulièrement sur les façades exposées aux intempéries.
- Protection maximale contre les attaques biologiques (champignons et algues).
- Fortement hydrofuge et perméable à la vapeur d'eau selon la norme DIN EN 1062.

Algues et champignons

De nombreux objets sont menacés lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- présence d'algues ou de champignons
- substrat susceptible d'être colonisé
- nutriments exploitables
- humidité
- facteurs ambiants favorables



L'effet hydrofuge du liant au silicone réduit l'absorption d'humidité par la maçonnerie lors des précipitations ainsi que l'encrassement.





Conditions préalables pour une attaque

La colonisation des façades par les algues et les champignons est toujours un signe que les supports présentent une humidité excessive des matériaux et/ou des surfaces, et que ces surfaces ne sèchent pas ou trop lentement. La température de surface des façades a une influence décisive sur la croissance et le type de micro-organismes. Une variation de température minime peut être responsable d'une prolifération. Le pH du support détermine le type d'organismes qui colonisent la façade, ceux-ci ne pouvant pas survivre dans les milieux très alcalins.

Un phénomène environnemental

L'environnement et la situation de l'objet ont également un impact sur une éventuelle colonisation. La proximité de cours d'eau, de lits de rivières, de terres agricoles, d'arbres

et de buissons à proximité des façades, les ombres et les brumes favorisent la prolifération d'algues et de champignons. D'autres facteurs connus sont les avant-toits trop courts ou inexistantes, les gouttières insuffisantes (absence de goutte pendante), les raccords non étanches (renvois d'eau des fenêtres) et la condensation sur les façades pourvues d'une isolation thermique.

L'utilisation croissante des façades pourvues d'une isolation thermique renforce les effets secondaires indésirables. Les conditions traditionnelles telles que les murs pleins ou doubles sans isolation extérieure laissent toujours une certaine quantité de chaleur s'échapper. Par contre les façades pourvues d'une isolation extérieure peuvent, selon les conditions climatiques, se refroidir sous l'influence de la température ambiante, ce qui peut entraîner la formation de condensation à la surface. Les façades orientées au nord ou nord-ouest risquent de sécher lentement, voire pas

du tout lorsque les conditions sont défavorables. Comment éviter la prolifération d'algues et de champignons sur les façades?

Mesures constructives

Un avant-toit suffisant protège la façade contre une exposition excessive à l'humidité. Le mur extérieur ne refroidit pas autant pendant la nuit, ce qui protège de la condensation.

Façades lisses

Les façades lisses réduisent l'encrassement et empêchent ou ralentissent la croissance d'algues et des champignons. Les surfaces irrégulières emmagasinent plus d'humidité et offrent souvent un terrain favorable aux micro-organismes.

Séchage insuffisant

Les bâtiments neufs, en particulier, doivent pouvoir sécher correctement. L'humidité présente dans les murs et les plafonds provoque fréquemment des attaques de champignons dans les pièces d'habitation.

Matériaux de façade adaptés

En principe, seuls les matériaux de façade présentant une faible absorption par capillarité doivent être utilisés. L'eau doit être tenue à distance des façades. Les enduits à base de résine de silicone et les peintures spécifiques pour façades avec un usage ciblé d'actifs biocides ont fait leurs preuves.

L'utilisation croissante des façades pourvues d'une isolation thermique renforce les effets secondaires indésirables.



Peinture au silicone renforcée en biocide

Depuis de nombreuses années, ce type de peinture a fait ses preuves sur le marché suisse. De nombreux bâtiments ont reçu une protection optimale grâce à cette peinture spéciale pour façades. L'utilisation de biocides a été gérée selon l'adage: «autant que nécessaire, aussi peu que possible».

Dès sa fabrication, ce sont exclusivement des actifs microencapsulés qui ont été utilisés. Cette technologie libère les substances de manière progressive et contrôlée. Ainsi, on évite une pollution supplémentaire due à l'usage excessif de biocides.

Un progrès supplémentaire

Un autre progrès a été réalisé pour limiter l'émission de biocides dans l'environnement grâce au développement de primer actif. Habituellement, les façades touchées par les algues et les moisissures sont traitées à l'aide de solutions contenant des biocides. L'utilisation globale de ces solutions d'assainissement n'est pas toujours nécessaire et efficace.

Active primer

Il s'agit d'une couche de fond aqueuse à base de siloxanes, sans solvants, pour le traitement hydrofuge et consolidant des supports minéraux absorbants. L'emploi de liants micro-fins permet d'obtenir un très bon pouvoir de pénétration et une consolidation optimale. Le produit est protégé contre les algues et les moisissures. Il

est miscible avec les peintures pour façades diluables à l'eau (sauf pour les organo-silicates). En ajoutant 10 % à la première couche, le pouvoir d'adhérence sur les anciennes peintures et les supports peu absorbants peut être amélioré.

Peinture pour les isolations extérieures

C'est une peinture aqueuse pour façades, à base de silicone, pour les façades pourvues d'une isolation extérieure et d'autres supports de façade courants. Elle donne un revêtement sans tensions internes, résistant à la fissuration, qui égalise bien les fissures du support. Elle protège contre les algues et les champignons avec une efficacité limitée dans le temps, dépendante de la structure du bâtiment et des conditions ambiantes. Elle forme un revêtement hydrofuge, mais microporeux qui garantit une excellente perméabilité à la vapeur d'eau et à l'oxyde de carbone. L'effet hydrofuge du liant au silicone réduit l'absorption d'humidité par la maçonnerie lors des précipitations ainsi que l'encrasse-

ment. D'autre part, la porosité du revêtement permet à l'humidité du bâtiment de s'échapper sous forme de vapeur d'eau. Un enduit relativement frais peut se carbonater et durcir sous la peinture. La structure chimique du liant de base de résine de silicone donne des revêtements extrêmement résistants à la lumière et aux intempéries ainsi qu'aux micro-organismes.

Propriétés

- Hydrofuge capillaire.
- Non filmogène, microporeux.
- Extrêmement résistant aux intempéries.
- Fortement hydrofuge d'après DIN EN 1062.
- Fortement perméable à la vapeur d'eau d'après DIN EN 1062.
- Egalise les fissures capillaires, de réticulation et de retrait, en particulier dans les enduits appliqués sur systèmes d'isolation extérieure.
- Très bonne perméabilité au CO₂.
- Film de protection contre les algues et les champignons.

Les bâtiments neufs, en particulier, doivent pouvoir sécher correctement.





Peintures aux silicates

Les peintures minérales se distinguent par leur grande résistance aux intempéries et à la durabilité des revêtements avec d'excellentes propriétés de diffusion et d'adhérence.

Leur efficacité repose sur le processus de silicification, où la peinture minérale se lie directement au support de manière chimique.

Dans les peintures aux silicates, le liant principal se combine au support minéral pour former une surface solide, mais microporeuse, à pores ouverts. Ainsi, la vapeur d'eau peut s'échapper de l'intérieur vers l'extérieur sans entrave, ce qui est particulièrement important pour la rénovation des bâtiments anciens et classés aux monuments historiques.

Les peintures aux silicates à liants microfins pour une application extérieure sont des combinaisons spéciales de liants polymères de sols et de silicate. Elles assurent, outre le séchage purement physique, une liaison chimique avec le support minéral. Seuls des pigments inorganiques avec une tenue absolue

à la lumière conforme à la fiche technique BFS N° 26, groupe 1 sont utilisés. Les silicates sont des revêtements de façade mate fortement couvrants présentant une excellente résistance aux intempéries.

Principaux domaines d'utilisation

Supports minéraux de type enduit ou peinture. Convient particulièrement à la rénovation des anciens bâtiments, des objets historiques, des enduits minéraux d'isolation thermique et des maçonneries silico-calcaires.

Propriétés

- Bonne adhérence par silicification du support.
- Silicification en deux phases.
- Résistance aux intempéries et au farinage.
- Résistance aux pluies acides
- Perméabilité au CO₂.
- Très forte perméabilité à la vapeur d'eau.
- Faible absorption d'eau.
- Maniabilité aisée.
- Coloris hautement résistants aux UV par nuancage aux pâtes de pigments inorganiques.
- Couleurs très brillantes.

Le pouvoir des couleurs

Stabilité des coloris

La couleur est réputée pour être un élément économique et efficace de mise en valeur des bâtiments. Un concept de couleurs réussi augmente la valeur de l'habitat, améliore l'orientation et confère une identité propre au bâtiment.

Le choix des coloris fait souvent l'objet d'âpres discussions. La couleur, en tant qu'élément de mise en valeur, domine les échanges, tandis que les aspects techniques importants de la mise en couleur des façades ne sont que rarement abordés sérieusement.

Fiche technique BFS N° 26

La fiche technique N° 26 éditée en juin 2007 par l'organisme allemand BFS (Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz), intitulé « Modifications de couleur des revêtements d'extérieur » informe sur les variations de couleur des revêtements résultant du temps, de l'utilisation et des facteurs environnementaux. Elle décrit un système des classifications qui peut être utilisé pour pronostiquer la stabilité des coloris. Cette fiche technique a été conçue en collaboration avec des spécialistes de l'Association suisse des entreprises en plâtrerie-peinture et s'applique donc sans réserve pour notre pays.

Techno-GR
Pierre-Yves Correvon



Sources : Bosshard AG,
photos PYC

Un concept de couleurs réussi augmente la valeur de l'habitat, améliore l'orientation et confère une identité propre au bâtiment.



**Nouvelle
qualité**



MAGISTRATOR Nova

Le vernis acrylique PUR 1 comp. satiné et renforcé de céramique pour l'intérieur et l'extérieur.

MAGISTRATOR Nova est un produit qui est universellement utilisé à l'intérieur comme à l'extérieur et qui permet de réaliser une excellente finition en raison de ses propriétés avantageuses de mise en œuvre. Grâce au renfort de céramique, on obtient une résistance exceptionnelle aux rayures et estafilades.

- très résistant à la lumière et au farinage; excellente tenue de la teinte et du brillant à l'extérieur
- excellentes propriétés d'adhérence sur les anciennes couches, le zincor et les matières duroplastiques
- résistance exceptionnelle aux rayures et estafilades ainsi qu'au lustrage
- très bonnes propriétés de mise en œuvre et d'étalement
- conforme au standard Minergie-ECO, étiquette environnementale (UE II) catégorie C
- disponible dans tous les tons blancs et colorés via le système de mise à la teinte RUCOTREND AQUA



PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch



BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



DOLD AG
www.dold.ch



GREUTOL SA
www.greutol.ch



PEKA
www.peka.ch



VERNIS CLAESENS SA
www.claessens.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch

DECEMBRE ET JANVIER RABAIS -20%**ESCABEAUX SIMPLES ET DOUBLES****-20%**

Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT
3	2,65 m	93.- 74.-
4	2,88 m	121.- 97.-
5	3,12 m	132.- 106.-
6	3,36 m	159.- 127.-
7	3,59 m	184.- 147.-
8	3,82 m	218.- 174.-
9	4,05 m	237.- 190.-
10	4,28 m	263.- 210.-
11	4,52 m	293.- 234.-
12	4,76 m	349.- 255.-

Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT
2 x 2	2,48 m	81.- 65.-
2 x 3	2,72 m	90.- 72.-
2 x 4	2,80 m	94.- 75.-
2 x 5	3,03 m	122.- 90.-
2 x 6	3,30 m	128.- 102.-
2 x 7	3,54 m	155.- 124.-
2 x 8	3,76 m	174.- 137.-
2 x 9	3,99 m	192.- 154.-
2 x 10	4,23 m	218.- 174.-
2 x 11	4,49 m	242.- 194.-
2 x 13	4,97 m	292.- 234.-

**-20%**

Palement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valables en décembre et janvier, hors taxes et livraison

Accès & Elévatic SA

Ch. Mont-de-Faux 2 - 1023 Crissier - info@elevatique.ch
 ☎ 021 711 77 77 - ☎ 021 711 77 78 - www.elevatique.ch

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

Gessler

Plus de 160 ans d'imprimerie

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion
 Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages
 Tél. 027 327 72 33 - info@gessler.ch - www.gessler.ch

**Cet emplacement
vous intéresse ?**

Contactez-nous au

027 322 52 66

ou par e-mail

xavier.saillen@frepp.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Notre offre

- Un quart de page vertical (90x132 mm)
- Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- Editions de mars, juin, septembre et décembre
- Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

Les puits
d'installation
ou gaines
techniques

Le détail

fait la différence

5^e partie

Voici une approche de quelques détails techniques qui vous permettront d'éviter des erreurs qui peuvent avoir des conséquences.

Définition

En principe les puits d'installation ou gaines techniques peuvent être soit verticalement soit horizontalement, elles ont plusieurs buts et le plus simple est de venir cacher les tubes, conduits et autres éléments techniques qui traversent les étages.

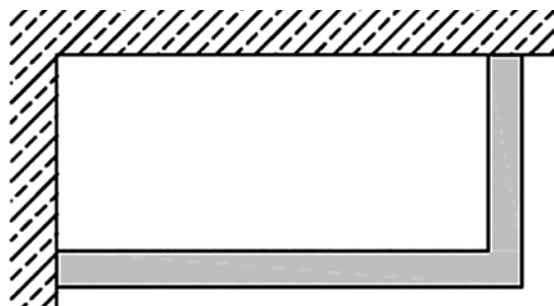
Elles ont plusieurs buts et le plus simple est de venir cacher les tubes, conduits et autres éléments techniques qui traversent les étages.



►►► Spécificités

La destination finale des locaux et l'importance des normes sont à prendre en considération lors du choix de la structure de montage et des parements choisis.

Effectivement, nous aurons certainement à respecter une ou plusieurs contraintes dans l'analyse de la typologie de revêtement.

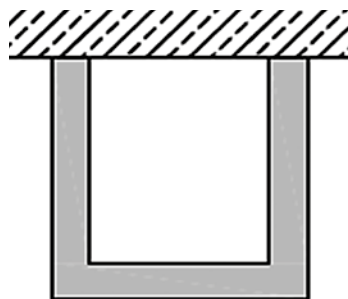


Si la seule contrainte est l'esthétique, alors une simple plaque de plâtre cartonné posé en angle ou en caisson, devant l'élément à cacher, fera l'affaire.

Cependant, si nous devons respecter des prescriptions AEAI et/ou phoniques, là le concept se complique un peu.

Nous allons aborder le concept pour les murs et il faut savoir que les gaines techniques au plafond doivent répondre aux mêmes exigences.

Ces puits d'installation peuvent être directement les espaces d'installation des réservoirs de WC et autres éléments suspendus et raccordés et doivent être compartimentés ou floqués.



Si c'est le cas, il faut prévoir les renforts nécessaires à l'installation de WC suspendus, lavabos, robinetterie, etc.

L'isolation

Il est nécessaire de connaître les normes feu (AEAI) ou phonique (dB) demandés.

Certains produits peuvent vous donner le cumul de plusieurs propriétés. Il est possible de demander en tout temps conseil à votre fabricant qui saura vous diriger sur le bon produit.

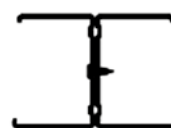
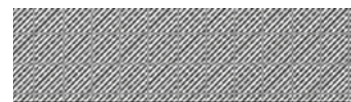
Le parement

Il est possible de faire de multiples choix parmi lesquels les carreaux massifs, les plaques de plâtre cartonnées soient résistants au feu et/ou imprégnés.

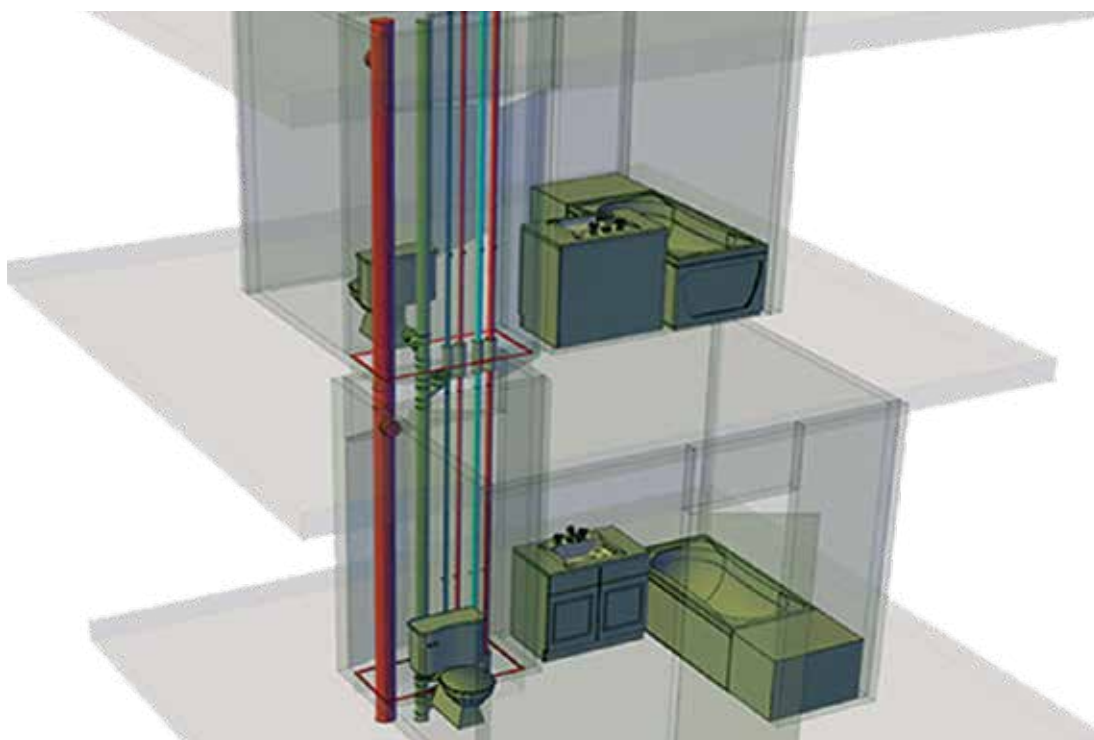
Une tendance actuelle est aussi de commander directement des éléments préfabriqués en angle ou à 3 faces.

Gaine d'installation verticale en plâtre cartonné ou carreau massif sur ossature

Pour la partie phonique, il y a lieu de penser aux transmissions des bruits dans tous les sens. Ce système avec CW50/50 et 2 plaques antifeu de 15 mm répondent aux normes EI60 et donnent une résistance de 37 dB

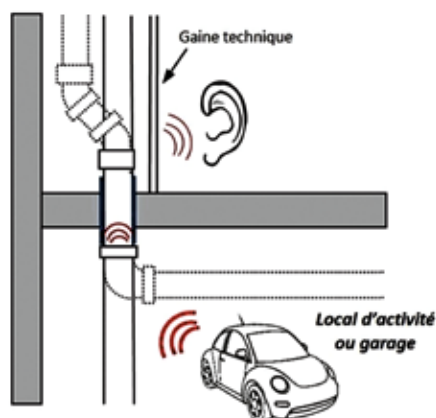


Profils montés « dos à dos » permettant à l'isolation de tenir à l'intérieur du profil à gauche et droite.

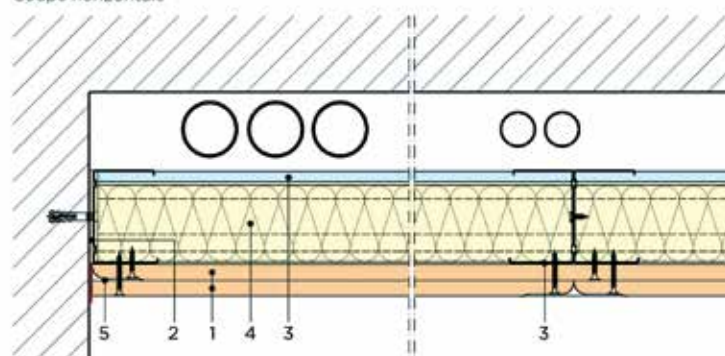


Il est important que tous les joints de plaques et raccords soient remplis à chaque couche avec une masse à jointoyer adéquate.

Nous pouvons retenir les bruits qui pourraient passer de la gaine technique vers les autres logements, mais aussi à ceux qui pourraient provenir d'autres éléments.



Coupe horizontale



- 1) Parement
- 2) Bande d'étanchéité de raccord
- 3) Sous-construction
- 4) Isolation
- 5) Spatulage/Finissage

Complément : Trappes de visite

Il est régulièrement demandé de mettre une trappe de visite sur les gaines techniques pour pouvoir accéder aux éléments techniques qui s'y trouvent.

Ces trappes doivent répondre aux mêmes standards que le parement de la gaine (par exemple : feu) et sont des points faibles phoniques



Mario Manzini
Commission Plâtre



ÉTYMOLOGIE

C'est bien dans le Livre des métiers d'Étienne Boileau paru en 1268 que les mots plastre et plâtrier semblent apparaître aux lexicologues, soient respectivement notre terme plâtre avant qu'il soit refaçonné par une graphie savante au XV^e siècle et le nom de l'artisan et/ou du fabricant de plâtre. Comme le verbe plâtrer attesté en 1160, signifiant « enduire de plâtre » leur est antérieur, il peut paraître acquis que plastre provienne de l'aphérèse du mot emplastre, signifiant un enduit à base de plâtre. Toutefois, le latin emplastrum, venu du grec emplastron, correspond aussi à un enduit alors que la signification la plus connue de l'ancien français emplastre, présent dans le Livre des Rois, ouvrage médiéval en 1190, s'assimile à l'emplacement, l'endroit pour construire ou bâtir.

Le plâtre en ancien français ne désigne pas que le matériau cuit et broyé, préparé à l'emploi sur des surfaces diverses, des parois ou pour confectionner des formes massives, ainsi que le résultat consolidé et sec, il correspond aussi à un sol dallé, un dallage ou plancher.

Le terme d'activité plâtrerie, soit la plâtrerie, n'apparaît qu'en 1334 dans les actes normands. La plâtrière, mines ou installation de fabrication de plâtre, ne surgit qu'au milieu du XV^e siècle.

Source : Wikipédia

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



Rigips

SAINT-GOBAIN

FIDKIT®

HGC

REICHENBACH SA



PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

VAUD

Inscription et informations :

Service de la formation de la FVE - formationcontinue@fve.ch
T 021 632 11 30

SENSIBILISATION AUX PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'AMIANTE ET AUTRES POLLUANTS DU BÂTIMENT

Description : Approfondir les connaissances sur l'appréciation et la gestion des risques de contamination, ainsi que sur les dangers de l'amiante et autres polluants. Être en mesure d'identifier les matériaux. Être en mesure d'expliquer les risques aux différents intervenants, afin de sécuriser un chantier.

Qui : Tous

Conditions : Chaque participant doit posséder une adresse e-mail personnelle pour suivre le module de formation en ligne, selon la situation du moment.

Lieu : Ecole de la construction, Tolochenaz

Durée : 1 journée

Dates : Mardi 30 mars 2021 ou mercredi 31 mars 2021 ou jeudi 1^{er} avril 2021

Horaires : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00

COORDINATEUR(-TRICE) DE TRAVAUX

Description : Coordonner les intervenants sur les chantiers. Savoir gérer la partie administrative. Maîtriser les coûts, les délais et la qualité. Définir les relations juridiques avec les clients et les partenaires. Identifier et gérer les risques. Satisfaire la clientèle.

Qui : CFC dans un métier de la construction

Conditions : Justifier d'au moins 5 ans d'expérience sur les chantiers. Avoir l'habitude de conduire des entretiens et/ou de s'exprimer en public.

Lieu : Ecole de la construction, Tolochenaz

Durée : 11 demi-journée

Dates : 3-10-17-20 février 2021, 4-6-17-20 mars 2021, 21-28 avril 2021 (Examen selon horaire individuel à confirmer 7 ou 8 mai 2021)

Horaires : Mercredi de 16 h 00 à 20 h 00

Samedi de 8 h 00 à 11 h 30

Intervenants : Ardian Laha (Aspect juridique)
Mathieu Troillet (Gestion économique)
Ariane Penta-Dutruit (Gestion administrative)
Frédéric Cotting (Gestion technique)
Francine Dambach (Gestion RH)

GENÈVE

Inscription et informations :

GPG - Rue de Saint-Jean 98 - CP 5278 - 1211 Genève 11
francoise.gouais@fer-ge.ch

PERFECTIONNEMENT POUR PEINTRES

Description :

- Organisation de chantier
- Protection de l'environnement
- Prévention, accident
- Harmonie des couleurs
- Recherches de tons
- Toxiques
- Revêtements muraux
- Pose tapisserie
- Techniques d'agrandissement d'un motif
- Travaux décoratifs sur panneau
- Systèmes de pulvérisations
- Perspectives
- Corniches / moulures
- Effets ombre et lumière
- Pose de moulures

Qui : CFC ou CAP/AFP avec plus de 2 ans d'expérience ou peintres avec au moins 4 ans d'expérience.

Conditions : Les candidats doivent être en emploi dans une entreprise soumise à la CCT-SOR.

Lieu : Genève

Durée : 30 semaines

Dates : 20-27 janvier 2021
3-10-24 février 2021
3-10-17-24 mars 2021
14-21-28 avril 2021
5-12-19 mai 2021
8-15-22-28 septembre 2021
6-13-20 octobre 2021
3-10-17-24 novembre 2021
1-8-15-22 décembre 2021

Horaire : 18 h 00 à 21 h 00

Intervenants : Stéphane Locatelli et Dario Saracino (GPG)

COURS DE PERFECTIONNEMENT

NEUCHÂTEL

Inscription et informations : www.forma2.ch - info@forma2.ch - T 032 931 18 14 - F 032 931 18 15

ACCIDENTS! RESPONSABILITÉS ET CULTURE DE PRÉVENTION

Description : Connaître le cadre légal en santé et sécurité au travail, ainsi que les responsabilités civiles et pénales des employeurs et ouvriers. Connaître les enjeux, les acteurs et les instruments de santé et sécurité au travail. Savoir mettre en place des mesures de protection de la santé et de sécurité au travail en respectant le cadre légal. Comprendre le rôle des managers dans le développement d'une culture de prévention en santé et sécurité au travail. Découvrir quelles disciplines sportives sont considérées comme des entreprises téméraires et quelles peuvent être les conséquences financières en cas d'accident survenant lors de la pratique de ces disciplines, de participation à une bagarre ou à une rixe, d'accident de la circulation avec violation grossière de règles.

Qui : Tous.
Lieu : Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier, salles A11-12
Date : Mardi 23 février 2021
Horaire : de 17 h 00 à 19 h 00
Intervenants : Pascal Marchon et Pascal Mathez (Suva)
Délai : 10 février 2021

NOUVEAUTÉS POUR LA CONSTRUCTION PLÂTRE

Description : Le but de la conférence est de vous présenter des solutions innovantes pour vos constructions en plâtre. Un programme détaillé sera élaboré durant l'été 2021 en fonction de l'actualité, il est d'ores et déjà prévu de vous présenter des solutions applicables dans le cadre de la protection contre l'incendie.

Qui : Plâtriers chargés de la conception et de la planification de travaux, tout professionnel intéressé par les nouveautés.
Lieu : ANEPP c/o INNOPARC, Hauterive
Date : Mercredi 29 septembre 2021
Horaire : de 17 h 00 à 19 h 00
Intervenant : Benjamin Jacot-Descombes (Rigips)
Délai : 2 août 2021

PLATEFORME ÉLÉVATRICE

Description : Les participants sont formés en théorie et en pratique sur la réglementation, la mise en service conforme, le déplacement et la manipulation de la plateforme. Une certification (IPAF) est remise à l'issue du cours.

Qui : Tous
Lieu : Cornaux (NE)
Date : A définir
Durée : 1 journée
Intervenant : Christian Kläy (Nacelles SA, formateur IPAF)

ACCIDENTS DE CHANTIERS

Description : Ce cours de premiers secours est conçu pour répondre aux attentes spécifiques des travailleurs dans la construction. Il comprend une partie théorique et des mises en situation. Les éléments suivants seront travaillés : sécurité, alarme, approche d'une victime consciente, chutes, plaies, hémorragies, amputations, brûlures, empalements et fractures.

Qui : Tous
Lieu : FormaMed, Cortaillod
Date : A définir
Durée : 4 heures
Intervenant : FormaMed Sàrl



COURS DE PERFECTIONNEMENT

VALAIS

Inscription et informations : www.bureauesmetiers.ch - jennifer.locher@bureauesmetiers.ch - T 027 327 51 20 - F 027 327 51 80

ENDUITS, SUPPORTS, TRAITEMENT DE FISSURES ET DÉTAILS DE CONSTRUCTION

Description : Théorie avec support, pratique en atelier, visite d'usine et visite du musée.

Qui : CFC de plâtrier ou plâtrier-peintre ou AFP avec expérience

Lieu : Bureau des Métiers à Sion

Date : Jeudi 4 février 2021

Horaire : De 8 h 30 à 16 h 30

Délai : Vendredi 18 décembre 2020

Intervenants : Jean-Jacques Dénériaz (Fixit)
Xavier Borchellaz

ISOLATIONS THERMIQUE À L'INTÉRIEUR

Description : Cours Théorique : généralités et présentation des différents systèmes Sto, StoTherm Aeverso, StoTherm SiMo et StoTherm In Confort.
Cours pratique : analyse du support, mise en oeuvre, enduits de lissage intérieur, enduits de finition intérieur.

Qui : CFC de plâtrier ou plâtrier-peintre

Lieu : Centre de vente Sto, Lonay

Date : Jeudi 18 février 2021

Horaire : De 8 h 00 à 17 h 00

Délai : Vendredi 15 janvier 2021

Intervenants : STO AG par Jean Pierre Iannalfo, Cyrille Weider, Michael Jaeggi et Maurin Turrian

ENDUITS DÉCORATIFS À BASE MINÉRALE

Description : Base théorique et application de différents produits Novacolor : Calcecruda, Archi pietra Intonaco, Marmorino KS, Teodorico et Archi concrete.

Qui : CFC de plâtrier ou plâtrier-peintre ou AFP avec expérience

Lieu : Local tec-bat, Sion

Date : Mercredi 3 mars 2021

Horaire : De 8 h 00 à 17 h 00

Délai : Vendredi 5 février 2021

Intervenant : Laurent Mivelle (Akzo Nobel)

BÉTON CIRÉ (WALL2FLOOR)

Description : Base théorique et application de différents produits Novacolor, Wall2floor

Qui : CFC de plâtrier ou plâtrier-peintre ou AFP avec expérience

Lieu : Local tec-bat, Sion

Date : Jeudi 4 mars 2021

Horaire : De 8 h 00 à 17 h 00

Délai : Vendredi 5 février 2021

Intervenant : Laurent Mivelle (Akzo Nobel)

SYSTÈME RIBOX®

Description : Montage + Démontage d'une construction modulaire RiBox® pour une architecture d'intérieur créative.

Qui : CFC de peintre ou AFP avec minimum 5 ans d'expérience

Lieu : Local tec-bat, Sion

Dates : Mercredi 26 et jeudi 27 mai 2021

Horaire : De 8 h 00 à 16 h 00

Délai : Vendredi 9 avril 2021

Intervenant : Benjamin Jacot-Descombes (Rigips)

PERMIS NACELLE

Description : 1a - Verticale statique - Plateforme élévatrice verticale de personnes avec stabilisateurs
1b - Boom statique - Nacelles automotrices avec stabilisateurs
3a - Mobile verticale - Plateforme élévatrice à ciseaux vertical de personnes
3b - Boom mobile - Plateforme de travail automotrice télescopique à articulation.

Qui : Tous

Lieu : Entreprise Neuwerth, Ardon

Dates : 28 janvier, 11 mars, 20 mai, 26 août et 14 octobre 2021

Horaire : De 8 h 00 à 17 h 00

Délai : 1 mois avant la date du cours

Intervenant : Entreprise Neuwerth

LE MANUEL DU PAPIER PEINT

Un ouvrage réalisé avec la collaboration de la maison Reichenbach

PRIX

« Formation » et membres :
Autres :

Fr. 37.–
Fr. 52.–

Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la FREPP
au 027 322 52 60 ou info@frepp.ch

Il se compose en deux parties dont la première aborde les sujets suivants :

- Décoration et tendance :
- Les coloris, les motifs, l'effet des couleurs, conseils de décoration, les éléments qui agissent optiquement et modifient la perception de l'espace.
- L'histoire des papiers peints.
- Les types de papiers peints, la production, les procédés d'impression et la détermination des besoins.

La deuxième partie touche aux aspects plus techniques :

- Sigles, symboles et caractéristiques de qualité.
- Connaissance de base et principes de précaution.
- Genres de revêtements muraux.
- Echantillons originaux avec pages techniques, colles et modes de pose.

DÉCORER avec des papiers peints

Entre harmonie et tension

La décoration d'une pièce est toujours perçue comme belle et réussie lorsque sa composition est cohérente et que les éléments décoratifs correspondent au style d'habitat personnel.

Par composition, on entend l'équilibre parfait des éléments et leurs relations mutuelles. Décorer signifie donc conférer aux choses un ordre de composition. L'objectif consiste à créer un équilibre entre l'ordre, l'harmonie et la tension.

Dans l'environnement de leur habitat, la plupart des gens recherchent une sensation de sécurité, la sérénité et l'harmonie. Mais qu'est-ce que l'harmonie ? Dans la décoration des pièces, assimiler l'harmonie à la ressemblance serait un malentendu fatal. Une salle de séjour à la moquette et aux papiers peints monochromes, avec des meubles bien rangés, sera tout autre qu'harmonieuse, elle sera synonyme d'ennui et d'absence de vie. Pour qu'une décoration soit bien conçue et intéressante, il lui faut précisément des éléments générateurs de tension.



Tenues complémentaires

Les tenues en opposition sont perçues comme génériques de tension et d'intensité.

On combine les couleurs dont la teinte présente le plus fort contraste.

Dans les cercles chromatiques fondés uniquement sur les trois couleurs fondamentales (jaune, rouge et bleu), comme le cercle de Johannes Itten, les couleurs complémentaires se trouvent exactement en opposition.



L'EFFET des couleurs

Petit précis sur la psychologie des couleurs

La psychologie attribue des effets particuliers aux couleurs. Le bleu par exemple est la teinte de la froideur, le rouge celle de la chaleur et le jaune celle du rayonnement. Cette façon de voir est évidemment très simpliste et ne se laisse pas calquer telle quelle sur la décoration des pièces avec des papiers peints. Par exemple, une moquette rouge cerise sur laquelle trône un mobilier noir devant un mur blanc n'aura, c'est bien évident, pas du tout les mêmes effets que cette même moquette avec un mobilier blanc devant une tapisserie rose.

Mais abstraction faite des différences de percep-

tion propres à chacun, il est possible de dégager des différences pages chromatiques des significations élémentaires retrouvées chez la majorité des gens membres d'un même milieu culturel.

De nombreuses couleurs ont une signification symbolique, par exemple le rouge représente le sang, ou il existe un lien entre elles et des associations péjoratives. Le bleu par exemple nous fait penser au ciel et à l'eau. Les couleurs ont des qualités d'expression objectives, passant toutes ou légères, grandes ou petites, profondes ou superficielles. Contraires entre elles, les couleurs génèrent aussi des stimuli psychiques marquant leur vécu.

	Jaune	Orange	Rouge	Rose
Spécificité	Chaleur, lumière, joie, énergie, optimisme, respect.	Plaisir, joie, vitalité, stimulation, énergie.	Ameur, ardeur, chaleur, passion, force, virilité, masculin. Rouge pour la passion, l'agilité.	Romance, virginité.
Connotation	Agacé, irrité, sans pitié, actif, agressif, dynamique, curieux.	Prévenant et amical, gai, dynamique, actif.	S'approcher, actif, dynamique.	Éloigner, léger, tendre, instable.
Psychosémiologie	Mouvement, soleil, joie, optimisme, jeunesse, gaieté, respect, confiance, communication. Jaune tendu au vert : angoisse.	Équilibre, stimulation, équilibre, chaleur, joie, confiance, communication. Orange tendu au rouge : passion, ardeur.	Lourd, dynamique, agresseur, ardeur, virilité, chaleur, intensité, masculin. Rouge tendu au bleu : passion, ardeur.	Séducteur, tendre, doux, équilibre, virginité, équilibre.

COLORIS des papiers peints

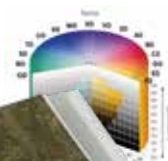
De l'ordre dans le chaos chromatique

Pour quelles raisons faut-il mettre de l'ordre dans les tenues ? Un observateur non entraîné sera capable de distinguer plus de 100 000 nuances chromatiques. Les éléments ont une apparence d'ordre. Même le grand nombre de noms que nous donnons aux couleurs dans notre langue ne suffit pas, et de loin, pour caractériser chacune d'elles. Pour parvenir malgré tout à nous comprendre, il faut utiliser un système de notation ou une collection de couleurs. Ce n'est qu'à cette condition que les architectes, artisans et clients peuvent s'entendre à distance sur les couleurs et les planifier.

De nous jours, plusieurs systèmes chromatiques se disputent les faveurs des utilisateurs. Qu'il s'agisse de modèles à trois dimensions sous forme de cubes colorés, de boules, de disques ou de cylindres, la tentative est toujours la même : classer les teintes logiquement et à l'équidistance. Tous les systèmes sont fondés sur des teintes pures, celles de l'arc-en-ciel : rouge, orange, jaune, vert, bleu, violet. En partant de ces teintes intrinsèquement colorées, on forme des échelonnements clairs, foncés et grisés. L'échelonnement d'un rouge par donne un rose, le fonçage de ce même rouge donne un bordeaux et le grisé donne un brun rouge. Le jaune donne du jaune clair et une teinte olive. L'orange donne les teintes abricot et terre cuite.

Dans un système chromatique, une couleur se définit clairement par sa teinte, sa saturation et sa luminosité. Par teinte, il faut entendre le degré chromatique, d'arc-en-ciel le rouge, le jaune, le bleu, etc. Le terme « saturation » décrit la pureté et la luminosité de la teinte.

Dans la décoration des pièces, on rencontre rarement des teintes pigmentaires pures. Au contraire, ce sont plutôt les teintes pastel et les distinctions grises de tons colorés qui déterminent en pratique la décoration. Pour cette raison, les collections des fabricants de papiers peints contiennent peu de coloris intenses. Par contre, les teintes pastel et les couleurs grises y ont toujours leur place.





La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture félicite les **NOUVEAUX DIPLÔMÉS**

CONTREMAÎTRE PEINTRE, RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Quentin Auer, Avenches (VD)

Auer et Fils Sàrl, Avenches

Emmanuel Carneiro, Monthey (VS)

Colombara SA, Monthey

David Comby, La Chaux-de-Fonds (NE)

Comby Sàrl, La Chaux-de-Fonds

Jonathan F. Loureiro D. S., St-P.-de-Clages (VS)

Loureiro D. S. Jonathan F., St-P.-de-Clages

Jimmy Geiser, Tramelan (BE)

ABS Bichsel, Corgémont

Jacky Koller, Coursaivre (JU)

Chappuis Thierry Sàrl, Delémont

Bruno Marchina, Bulle (FR)

Louis Marchina & Fils SA Bulle

Veton Osmani, Martigny (VS)

OV Color Sàrl, Martigny

Christian Roulin, Crésuz (FR)

Christian Roulin SA Broc

Diego Tomaselli, Delémont (JU)

Entr. de peinture Diego Tomaselli, Delémont

Michaël Vernez, Chavannes-les-Forts (FR)

Charles Auer Sàrl, Granges (VD)

CHEF DE CHANTIER PEINTRE

Mathieu Hermann, Genève (GE)

Services industriels de Genève, Le Lignon

CORONAVIRUS / COVID-19

Règles de conduite recommandées dans la branche de la plâtrerie-peinture

Le suivi des recommandations ci-après permettront d'endiguer la pandémie du Coronavirus et faire en sorte qu'une deuxième vague puisse être évitée.

Nous vous remercions de demander à vos collaborateurs d'observer rigoureusement ces recommandations, ceci afin que cette crise du Coronavirus ne soit bientôt qu'un mauvais souvenir :

COMPORTEMENT

- Rester à la maison au premier symptôme de la maladie.
- Prendre contact immédiatement avec un médecin.

HYGIÈNE

- Se laver régulièrement les mains.
- Désinfecter les surface souvent touchées (poignées de porte, volant du véhicule, caisse à outils, etc.).
- Désinfecter les outils dès la fin de l'utilisation.
- Respecter la distance sociale de 2 mètres.
- Eviter tout contact physique.

TRANSPORTS

- Limiter les déplacements.
- Eviter les transports publics.
- Maintenir dans la mesure du possible les distances sociales (éviter le confinement dans les véhicules).

GROUPES

- Eviter les groupes de plus de 5 personnes.
- Echelonner les arrivées au dépôt.
- Préférer les rendez-vous sur les chantiers.

PAUSES

- Respecter les distances.
- Apporter boisson et nourriture de la maison.

FLYER
disponible
gratuitement
Adressez-vous
au secrétariat



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... respectent les recommandations d'hygiène et de distanciation.



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Bulletin d'inscription aux cours PERCO et 5 à 7

L'entreprise

Adresse

Téléphone

e-mail

inscrit pour le **COURS PERCO** du
(de 14 h à 19 h)

☐ **Mardi 16 mars 2021, Tolochenaz (VD)**

☐ membre d'une association de la FREPP

Fr. 250.- (la cotisation d'adhésion à la solution de branche de 200 francs est prise en charge par l'association)

☐ non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 700.- (Fr. 500.- + Fr. 200.- de cotisation d'adhésion)

inscrit pour le **COURS 5 À 7 Edex** du
(de 17 h à 19 h)

☐ **Mardi 30 mars 2021, Tolochenaz (VD)**

☐ membre d'une association de la FREPP

Fr. 30.-

☐ non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 50.-

Les cours 5 à 7 sont ouverts uniquement aux PERCO.

Prénom

Nom

Date de naissance

Lieu et date

Timbre et signature

Une confirmation ainsi que toutes les informations relatives à ces cours seront adressées en temps voulu aux personnes inscrites.

Ce bulletin d'inscription est à retourner à la FREPP

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch

CAMPAGNE



N'HÉSITEZ PLUS ET COMMANDEZ

BÂCHE ☐ 250 x 150 cm ☐ 180 x 100 cm

Qualité PVC 550 g/m² - Œillet tous les 50 cm

- ☐ Je souhaite recevoir 1 bâche offerte.
- ☐ Je désire commander bâche(s) supplémentaire(s).
- ☐ Mon logo se trouve à la FREPP.
- ☐ Je vous envoie mon logo vectoriel par e-mail.
- ☐ Je ne dispose pas de logo, merci de me contacter.

LOGO «PAPIER À LETTRES»

- ☐ Je désire recevoir le logo à insérer sur mon papier à lettres.

AUTOCOLLANTS

- ☐ Une boîte de 500 autocollants ☐ autocollants «Membres»

CHEMISES PLASTIQUES A4

- ☐ pack(s) de 10 pièces.

PORTE-CLÉS

- ☐ pièce(s).

SACHET DE SUCRE 7,5 x 4,5 cm

- ☐ Je suis intéressé, merci de me contacter.

T-SHIRT «B&C» Exact 100 % coton **POLO** «Russel» 100 % coton

Logo FREPP dans le dos et celui de votre association cantonale sur la manche gauche en sérigraphie

BRODÉ IMPRIMÉ

T-SHIRT Fr. 10.-/l'unité + SUPPLÉMENT pour votre logo sur le cœur en:

1 couleur	+ Fr. 10.-/l'unité	de 20 à 50 pces
	+ Fr. 7.-/l'unité	de 51 à 120 pces
	+ Fr. 5.-/l'unité	dès 121 pces

Chaque couleur supplémentaire = Fr. 1.- par pièce

Frais techniques
chablon et film inclus
COMMANDE DE
20 T-SHIRTS AU MINIMUM

POLO Fr. 15.-/l'unité + SUPPLÉMENT pour votre logo sur le cœur:

+ Fr. 8.-/l'unité 20 pièces minimum

..... T-shirt	 Polo	S	☐ avec mon logo	☐ sans mon logo
..... T-shirt	 Polo	M	☐ avec mon logo	☐ sans mon logo
..... T-shirt	 Polo	L	☐ avec mon logo	☐ sans mon logo
..... T-shirt	 Polo	XL	☐ avec mon logo	☐ sans mon logo
..... T-shirt	 Polo	XXL	☐ avec mon logo	☐ sans mon logo

Entreprise

Nom

Prénom

Adresse

N° postal

Lieu

Tél.

e-mail

Date

Signature

Bulletin à retourner à FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou commandes@frepp.ch

ROMANDE

**1 BÂCHE
OFFERTE**

ACTION « COVID » POUR LES MEMBRES



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

**ICI
VOTRE LOGO**

LES VRAIS PROS!

DÉLAI DE COMMANDE: 29 JANVIER 2021
Livraison: avril 2021

Bâche 250 x 150 cm, qualité PVC 550 g/m²

Bâche 180 x 100 cm, qualité PVC 550 g/m²

Polo «Russel» 100 % coton

T-shirt «B&C» Exact 100 % coton

Chemises plastiques A4 (pack de 10 pces)

Porte-clés (pièce)

Boîte de 500 autocollants ovales

Autocollants «Membre» 285x150 mm

Fr. 139.00

Fr. 69.00

dès Fr. 15.00

dès Fr. 10.00

Fr. 2.00

C'est gratuit!

C'est gratuit!

C'est gratuit!



entrepreneurs!
fédération vaudoise



membre

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP www.frepp.ch



LES VRAIS PROS!



Afin d'optimiser
l'organisation
de cette collecte

**INSCRIVEZ-VOUS
IMPÉRATIVEMENT**

via le formulaire
ci-contre
jusqu'au

22 JANVIER 2021

et tâchez d'être
le plus précis possible
dans vos annonces
de quantités.

**MERCI DE
VOTRE
COOPÉRATION**

Collecte 2021 des déchets spéciaux

Pour la 16^e année consécutive, la FREPP offre à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture de Suisse romande une solution avantageuse à la question de l'élimination des déchets et soldes de peinture qui est soumise à une législation contraignante rendant l'opération de plus en plus complexe et coûteuse. Pour ce faire, des collectes de peintures avec et sans solvants, ainsi que de bidons vides en métal ou PVC, sont mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

La FREPP vous propose, à travers cette collecte, une solution simple et peu coûteuse pour éliminer vos déchets de peinture, en espérant que vous serez nombreux à pouvoir en profiter.

Les déchets de peinture et les bidons vides seront facturés par la FREPP qui, en prenant en charge les frais de transport, de main-d'œuvre pour le tri et l'établissement des documents de suivi, peut faire bénéficier ses membres de tarifs préférentiels :

Action « COVID »
50% sur les prix
affichés pour les
membres FREPP

	MEMBRES FREPP Fr.	NON-MEMBRES FREPP Fr.
Peinture sans solvants (bidons en plastique, y c. crépis en bidon)	0,35 le kg	0,55 le kg
Peinture avec solvants	1,20 le kg	1,60 le kg
Bidons vides en métal	0,75 le kg	1,05 le kg
Bidons vides en plastique	0,45 le kg	0,80 le kg

Régions

Dates et heures

Lieux de réception

Valais central	Mardi 9 février 2021 08 h 00 à 11 h 00	UTO – Promenade des Berges 10 1958 Uvrier
Genève	Jeudi 11 février 2021 08 h 00 à 16 h 00	SOGETRI – Route de Satigny 44 1242 Satigny
Littoral neuchâtelois	Mardi 16 février 2021 08 h 00 à 11 h 00	VADEC – Cottendart 1 2013 Colombier
Vaud	Jeudi 18 février 2021 08 h 00 à 11 h 00	SOGETRI – Chemin du Saux 7 1131 Tolochenaz
Fribourg	Mardi 23 février 2021 08 h 00 à 16 h 00	TRANSVOIRIE ROSÉ – Route des Tuileries 9 1754 Rosé
Chablais – Riviera	Jeudi 25 février 2021 08 h 00 à 11 h 00	SATOM – Route Bœuferrant-Nord 16 1870 Monthey



En participant à la collecte des déchets spéciaux de la FREPP, vous recevrez une attestation de bonne pratique en matière d'environnement.



Prise en charge

Pour faciliter et accélérer la prise en charge de vos déchets, nous vous prions de tenir compte de ce qui suit :

- les déchets de peinture seront amenés dans leur emballage d'origine (fonds de bidons et bidons partiellement pleins),
- les bidons de peinture avec et sans solvants ainsi que les bidons vides en métal ou en plastique seront préalablement triés et feront l'objet de lots bien séparés,

- pour des raisons de pesage, il est souhaitable que les grandes quantités fassent l'objet de deux voyages (avec et sans solvants) bien distincts,

Autres déchets

Nous vous encourageons à profiter de l'occasion pour amener également d'autres déchets qui encombreront votre dépôt.

FREPP

TYPE DE DÉCHETS EN EMBALLAGE D'ORIGINE

	par kg
Acides	Fr. 1,50
Bases, eaux résiduaires, alcalin	Fr. 0,75
Liquides photos	Fr. 0,70
Solvants, produits nettoyage, white-spirit	Fr. 0,70
Huiles de moteur et d'engrenage, huiles minérales	Fr. 0,20
Huiles végétales	Fr. 0,65
Absorbants souillés (filtres)	Fr. 0,75
Chiffons et étoupes souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Emballages vides souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Ampoules à vapeur métallique	Gratuit
Tubes fluorescents (néons)	Gratuit
Déchets contenant du mercure métallique	Fr. 10,00
Piles	Gratuit
Batteries de voitures (accumulateurs au plomb)	Gratuit
Antiparasitaires	Fr. 2,50
Produits ménagers	Fr. 2,50
Produits chimiques avec indication du produit	Fr. 2,50
Médicaments périmés à trier	Fr. 2,50
Frais administratifs par type de déchets et par documents de suivi	Fr. 25,00

Ces prix s'entendent transport compris, TVA de 7.7 % et participation à la taxe fédérale RPLP de Fr. 0,032/kg en sus.



COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Nom de l'entreprise:

☐ Membre FREPP, rabais de 50 %

Date et lieu ☐ Valais central (09.02.2021)

☐ Vaud (18.02.2021)

du dépôt: ☐ Genève (11.02.2021)

☐ Fribourg (23.02.2021)

☐ Colombier (16.02.2021)

☐ Chablais/Riviera (25.02.2021)

	Peinture avec solvant	Peinture sans solvant	Bidon vide en métal	Bidon vide en plastique	Autres déchets en gd quantité
Quantités	 kg	 kg	 nbre	 nbre	 kg
Date			Timbre et Signature		

A retourner pour le vendredi 22 janvier 2021 au plus tard à la FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84, ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch.

LA PLUS MAUVAISE ANNÉE POUR LA CONSTRUCTION DEPUIS 2015

- Etat de l'indice au 4^e trimestre 2020 : 141
- Variation par rapport au trimestre précédent: + 2,6 % ↗
- Variation par rapport au même trimestre 2019: - 6,9 % ↘

Année:	2018	2019					2020				Variation en point d'indice p.r.	
Trimestre:	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV		3 ^e trim. 2020	4 ^e trim. 2019
Indice de la construction	138	143	148	150	151	142	138	137	141		+2,6 % ↗	- 6,9 % ↘
Indice du bâtiment	117	123	121	128	127	117	113	112	114		+1,9 % ↗	- 10,0 % ↘
Construction de logements	124	129	125	133	128	120	118	112	113		+1,3 % ↗	- 11,3 % ↘
Construction industrielle et commerciale	123	128	132	136	140	121	110	116	125		+7,1 % ↗	- 10,7 % ↘
Indice du génie civil	168	171	188	182	186	178	175	173	179		+3,3 % ↗	- 3,9 % ↘

Au 4^e trimestre 2020, l'indice de la construction se redresse par rapport au trimestre précédent: les chiffres d'affaires corrigés des variations saisonnières du BTP devraient progresser de 2,6 %. Mais 2020 restera dans l'histoire probablement comme une année très difficile, notamment dans le bâtiment, et comme la moins bonne depuis 2015 pour la construction, le chiffre

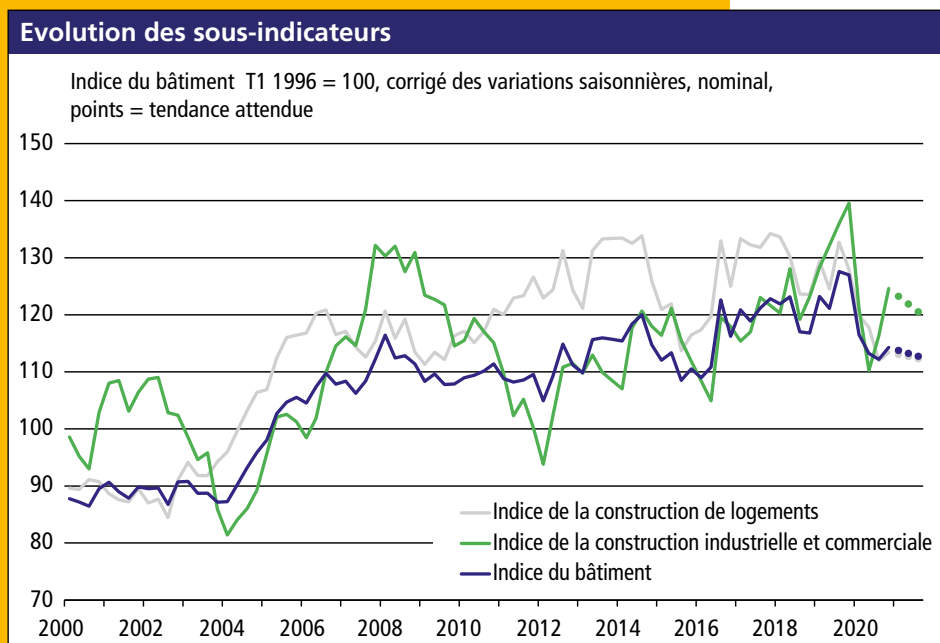
d'affaires chutant d'environ 7 % et s'inscrivant nettement en dessous du seuil de 20 milliards de francs. Si le secteur principal de la construction a été globalement moins touché par les restrictions liées à la pandémie que des secteurs tels que le commerce de détail stationnaire ou la gastronomie, l'incertitude chez les maîtres d'ouvrage, les fermetures de chantier temporaires

dans certains cantons, les baisses de productivité liées aux mesures sanitaires, les prescriptions relatives aux quarantaines et les difficultés de livraison des matériaux de construction sont en partie responsables de la chute du chiffre d'affaires. Dans une certaine mesure, la pandémie n'a toutefois été qu'un accélérateur de cette évolution, car on observait une surchauffe depuis

plusieurs années déjà, notamment dans la construction d'immeubles d'habitation. La stabilisation qui se profile en ce dernier trimestre devrait se poursuivre en 2021. À long terme, la reprise temporaire de la construction non résidentielle pourrait se heurter en premier lieu à la frilosité des investisseurs à l'égard de l'immobilier commercial étant donné l'accélération de tendances telles que le télétravail, le commerce en ligne et le recul du tourisme d'affaires.

RALENTISSEMENT ENRAYÉ POUR L'INSTANT

Au 4^e trimestre 2020, l'indice du bâtiment s'élève de 1,9 % par rapport au trimestre précédent. C'est avant tout la construction non résidentielle qui semble progresser (+7,1 %), sous un effet de rattrapage essentiellement: la forte incertitude entourant le début de la crise du coronavirus avait probablement incité des maîtres d'ouvrage à attendre. En outre, la délivrance de permis de construire pour des surfaces de bureaux ces douze derniers mois a été supérieure à celle de 2019 (+20,5 %). Certains de ces projets concernent les propres besoins de sociétés et leur réalisation ne devrait pas être menacée (p. ex. construction d'un bâtiment de remplacement pour Swiss Re à Zurich ou de l'Helvetia Campus à Bâle pour des montants respectifs de 250 et 200 millions de francs). Nous attendons une stabilisation de la construction



de logements (+1,3 % au 4^e trimestre 2020), qui s'était beaucoup essouffée ces derniers trimestres. De nouveaux moteurs de croissance font toutefois défaut. Les volumes d'investissements bénéficiant d'un

permis de construire ont connu une évolution stable ces douze derniers mois, et cette tendance devrait se poursuivre en 2021, mais les chiffres d'affaires ne retrouveront probablement pas leur niveau de 2019.

Sources:

SBV Schweizerischer Baumeisterverband
SSE Società Suisse des Entrepreneurs
SSIC Società Svizzera degli Impresari-Contruttori
Societad Svizra dals Impresari-Constructurs

CREDIT SUISSE

SEUL SOUTIEN: LE BÂTIMENT PUBLIC

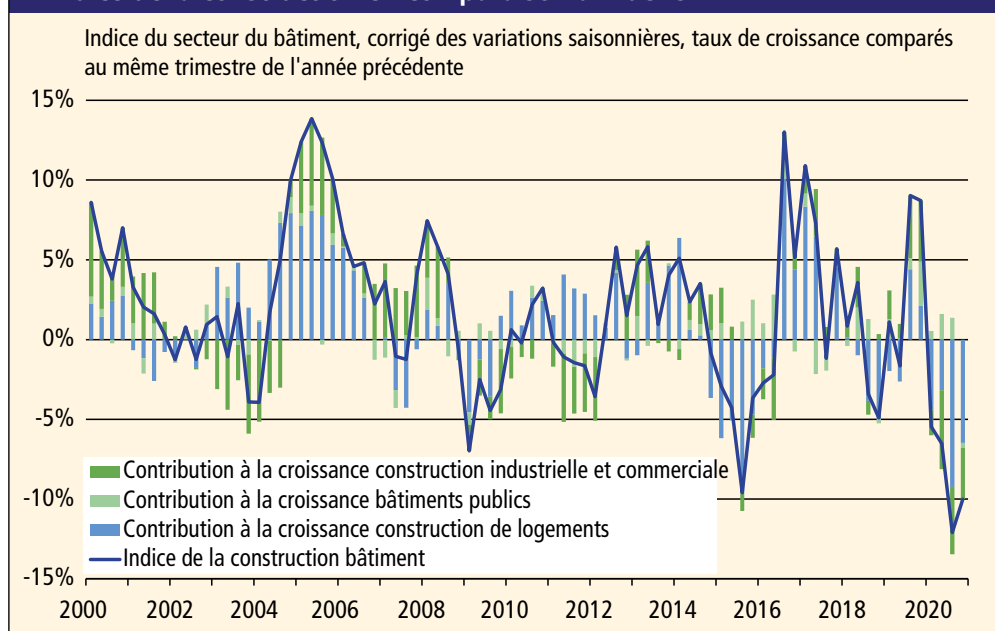
Les chiffres d'affaires dans la construction de logements (-11,3 %) et la construction commerciale

(-10,7 %) ne pourront pas égaler ceux du même trimestre de 2019. Ils devraient baisser d'environ

12 % sur l'ensemble de 2020 dans le bâtiment. Le secteur trouve un soutien uniquement dans le bâti-

ment public, qui devrait pouvoir se maintenir autour de son niveau de 2019. Les investissements dans l'immobilier de santé demeurent importants. Le nouveau bâtiment de l'hôpital cantonal d'Aarau, dans lequel 560 millions de francs environ doivent être investis d'ici à 2025, a récemment reçu son permis de construire. À plus long terme, c'est la construction non résidentielle qui devrait faire face aux plus grands défis. Dans les segments des hôtels urbains, des surfaces de vente et de bureaux, la crise du coronavirus devrait ralentir durablement la demande de surfaces supplémentaires. Les investisseurs devraient cependant toujours rechercher des surfaces d'habitation et la demande devrait repartir du côté des locataires une fois la crise sanitaire surmontée.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

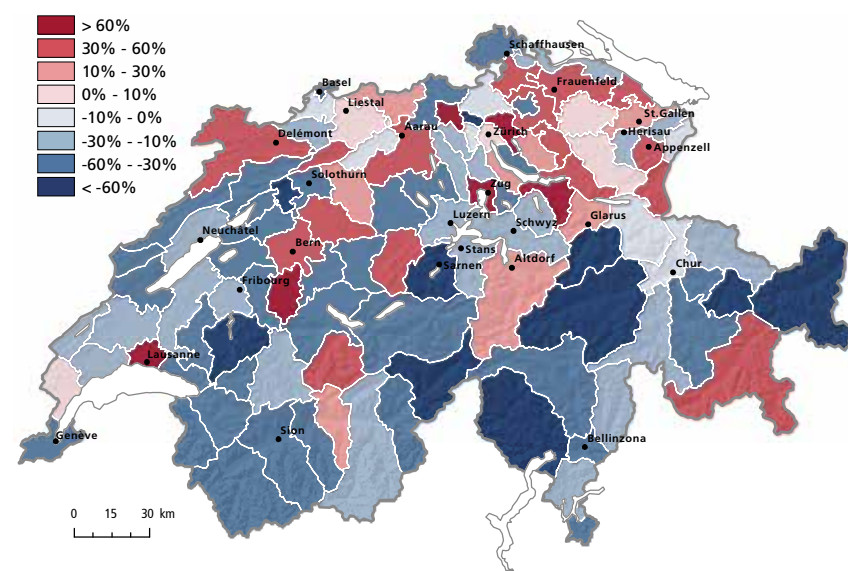


AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement découlant des demandes de permis de construire soumises fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques colorées en rouge, la planification des nouvelles constructions s'établit à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années; dans les régions en bleu, cette planification se situe à un niveau inférieur à la moyenne. Au cours des six derniers mois, l'activité de planification de projets en Suisse a représenté 17,3 milliards de francs. Cela signifie que le volume des demandes de permis de construire soumises a récemment de nouveau quelque peu fléchi dans le bâtiment et est inférieur de 4,7 % à celui de la même période de l'année précédente ou de 6,3 % à celui de

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



la moyenne sur dix ans. L'activité de planification de projets reste inférieure à la moyenne dans une grande majorité des régions économiques, c'est-à-dire 75 sur 110. On peut citer ici la Suisse

occidentale (à l'exception de Lausanne et du Jura) ainsi que le Tessin. Une période de creux dans le bâtiment s'annonce également dans de vastes parties des Alpes. Ces six derniers

mois en revanche, certaines régions des cantons de Zurich, Zoug, Argovie et Berne ainsi que du nord-est de la Suisse ont signalé d'importants volumes de construction planifiés.

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction

Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration

Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction et conception

Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité

Suisse allemande: Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 - info@stumppmedien.ch
Suisse romande: Serge Bornand
T 079 214 24 35 - bornand.serge@gmail.com

© Copyright FREPP

La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Agenda 2021

1^{er} mars

Session ordinaires des Chambres fédérales
(3 semaines)

30 avril

Assemblée générale AVMPP (VS)

31 mai

Session ordinaires des Chambres fédérales
(3 semaines)

20 mai

Assemblée générale GPG (GE)

10 juin

Assemblée générale GVEPP (VD)

18 juin

Assemblée générale AFEPP (FR)

27 août

Assemblée des délégués FREPP (GE)

13 septembre

Session ordinaires des Chambres fédérales
(3 semaines)

23-28 novembre

Cité des métiers (GE)
Championnats romands
de la plâtrerie-peinture

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

PUB



WWW.QUALBUILD.CH

Maçonnerie design – Façade en briques clinker & pierre naturelle – Bureau d'étude

Chemin des Artisans 12 • CH-1263 Crassier • Tél. +41 22 776 95 91 • info@qualibuild.ch

Congé paternité

Les mauvais gagnants



MARCO TADDEI
Union patronale suisse

Deux semaines. C'est la durée du congé paternité légal qui vient d'être acceptée en votation populaire. La nouvelle assurance sociale entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Elle sera financée par le régime des allocations pour perte de gain, au taux de remplacement de 80 %, pris en charge, de manière paritaire, par les salariés et les employeurs. La nouvelle base légale est on ne peut plus claire: les pères exerçant une activité lucrative auront droit à une pause pro-

fessionnelle de deux semaines, c'est-à-dire dix jours ouvrables. Ils peuvent prendre ce congé dans les six mois qui suivent la naissance de l'enfant, soit en un seul bloc, soit en plusieurs fois. Dont acte.

Toujours plus

Mais les syndicats ne l'entendent pas de cette oreille. Par voie de communiqué de presse, Travail.Suisse demande que les deux semaines légales de congé de paternité soient ajoutées aux solutions d'entreprise existantes. Dit autrement, la nouvelle obligation légale doit venir s'ajouter aux mesures prises individuellement ou dans le cadre de conventions collectives de travail (CCT), elle ne les remplace pas.

Travail.Suisse a la mémoire courte. Réclamer une prolongation du congé paternité au-delà de deux semaines s'apparente à un déni de démocratie. Son initiative populaire «Pour un congé paternité raisonnable –

en faveur de toute la famille» de quatre semaines a été clairement rejetée aux Chambres fédérales. Opposé à ce texte, le Conseil fédéral précisait dans son message qu'un tel congé «entraînerait des charges supplémentaires pour l'économie et poserait de grands défis organisationnels aux entreprises».

L'étatisation du congé paternité va avoir pour conséquence d'affaiblir le partenariat social. De nombreuses conventions collectives prévoient en effet un congé paternité, pour la plupart d'une durée de cinq jours. Ces solutions conventionnelles permettent de tenir compte de l'extrême diversité de notre tissu économique. Les dispositions ancrées dans les CCT et les solutions contractuelles seront donc remplacées dès le début de 2021 par une allocation paternité plus généreuse dans la plupart des cas. Les arrangements entre partenaires sociaux deviendront donc obsolètes.

Faire face à l'actualité

Dans la crise économique actuelle, les employeurs jugent contraires au sens des réalités les demandes d'allongement des jours de congé payé. Certes, les entreprises sont libres d'introduire des réglementations allant au-delà du minimum légal, mais pour nombre d'entre elles, frappées de plein fouet par la deuxième vague du coronavirus, ces nouvelles contraintes auraient des conséquences calamiteuses. On ne saurait trop souligner la nécessité, comme le réclame Travail.Suisse, d'adopter des mesures durables pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Or, le congé paternité ne contribue en rien à la réalisation de cet objectif. Pour favoriser l'épanouissement de la famille, les efforts doivent porter à l'amélioration des offres d'accueil extrafamilial et, au sein des entreprises, par un recours accru au temps de travail flexible.

PUB

Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: www.suva.ch/chefsentreprise.

suva

Demandez une offre: 0848 820 820

AkzoNobel

COULEUR DE L'ANNÉE 2021

**BRAVE
GROUND™**

E7.10.53

Pour plus d'informations, visitez:
www.sikkens-center.ch

sikkens